

Bulletin Municipal

2024

Janvier 2025

N° 45





Editorial

Bulletin municipal de Cheyssieu N°45— 2025
Responsable de publication : Gilles BONNETON
Rédaction et conception : Commission communication
Impression : Imprimerie DUPUIS
Dépôt légal janvier 2025

La commission Communication, composée de : Gilles BONNETON, Vincent COUTURIER, Lilah BRAÏK, Marion COMPE, Bénédicte FERNANDES, Sylviane MICHALLET, Michael GRENOUILLER, est heureuse de vous présenter le bulletin municipal pour l'année 2024 et vous souhaite une très bonne année 2025.

Ce document a été entièrement élaboré et mis en forme par les membres de la commission.

Bonne lecture !

Nous remercions vivement tous les annonceurs pour leur participation à la réalisation de cette brochure.

<i>Editorial</i>	P 2
<i>Vie municipale</i>	P 3 à 13 P 16 et 17 P 20 et 21 P 32 et 33
<i>Environnement</i>	P 14 et 15
<i>Vie scolaire</i>	P 18 et 19
<i>Vie locale</i>	P 22 à 23
<i>Intercommunalité</i>	P 24 à 27
<i>Vie associatives</i>	P 28 à 31
<i>Informations pratiques</i>	P 34 et 35
<i>Calendrier des fêtes</i>	P 36

Le mot du maire



Les jeux olympiques de Paris 2024 ont été une véritable réussite pour la France qui a su organiser un évènement à la hauteur des attentes internationales.

Nous avons vibré aux exploits des sportifs, encouragé nos favoris, souffert avec celles et ceux que la réussite a fui.

Avec les jeux para-olympiques ce fut la découverte de sports qui nous étaient inconnus. Les compétences des athlètes, sublimés par l'enthousiasme de leurs accompagnateurs nous ont transporté.

Mesdames et Messieurs les athlètes merci pour cette parenthèse.

Malheureusement pas de trêve pour les conflits internationaux et les tensions dans de nombreuses régions du monde, des conflits dont les femmes et les enfants sont les premières victimes.

Le 9 juin notre président de la République décide de dissoudre l'Assemblée nationale, qui au terme des élections législatives se retrouve sans majorité, les accords de papier n'ayant valu que le temps de se faire élire.

Localement, un travail soutenu à l'intercommunalité pour finaliser l'écriture du pacte de gouvernance, les échéances pour harmoniser les compétences laissent peu de temps à notre jeune communauté de communes.

Fin juillet, nous avons inauguré notre bâtiment multi-accueil, les cinq logements communaux ont été mis à disposition des locataires dès le premier septembre. Le raccordement à la fibre n'étant toujours pas réalisé, l'espace coworking ne peut pas fonctionner, entraînant un manque à gagner pour l'entreprise et la commune.

Des investissements importants en direction de l'association sportive avec la réfection des terrains et le changement des éclairages par des éclairages leds, ainsi que des plantations d'arbres sur l'espace jeux et la cour de l'école.

L'école et le périscolaire qui restent le premier poste de dépenses pour la commune avec la mise à disposition de personnel au-delà des obligations réglementaires en classe de grande section /CP. L'exigence de qualité au restaurant scolaire (plus de 80 % des enfants scolarisés déjeunent chaque jour) et dans l'accompagnement du périscolaire malgré les difficultés de recrutement.

Les chiffres du dernier recensement montrent le beau dynamisme de notre commune, vous en trouverez, les détails en page 5.

Les projets et actions de la majorité municipale sont tous destinés au bien vivre à Cheyssieu :

- Remplacement des éclairages par des éclairages Leds sur la RD 37,
- vidéo protection,
- aménagement de sécurité place de l'église,
- complément d'équipement sur l'espace ludique et sportif

Sont les réalisations qui seront engagées en 2025.

Dans le cadre des obligations de la loi climat et résilience, le dossier pour la rénovation et/ou extension de la salle communale est une réflexion à engager. L'instruction des dossiers, autorisations et demandes de subventions sont soumis à des impératifs de dates, et à des délais d'instruction conséquent.

Je remercie l'ensemble du personnel communal pour son implication : sa disponibilité, son adaptabilité. Merci à notre unique secrétaire de mairie qui a accepté la charge de la gestion (inscription, suivi, facturation) du restaurant scolaire et du périscolaire.

Je remercie les élus de la majorité municipale pour leur travail au quotidien, leur investissement, leur confiance. Leurs actions souvent invisibles, permettent de maîtriser nos dépenses, de répondre à nos engagements et de préparer l'avenir en portant des projets réalistes au service de l'ensemble de la population.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants ; notre maison commune est à votre disposition pour tout renseignement.

Je vous présente mes meilleurs vœux : santé, sérénité, amour pour 2025.

Bonne lecture.
Le Maire, Gilles BONNETON



Décès

ULMAN Paul le 6 janvier 2024 à Vienne, à l'âge de 86 ans.
BONNETON Christiane Marie Thérèse Renée née GARDE le 19 janvier 2024 à Vienne, à l'âge de 89 ans.
CHARBONNEYRIAT Michel Simon le 13 février à Vienne à l'âge de 91 ans.
DEFAIT Jean Marc Antoine le 26 mars 2024, à l'âge de 73 ans.
BICHO Messias le 5 mars 2024 à Lyon 4eme, à l'âge de 62 ans.
COLLETTE André Etienne René le 29 août 2024 à Lyon 8eme à l'âge de 76 ans.
GILBERT Denise Michelle née CONJARD le 24 septembre 2024 à Cheyssieu, à l'âge de 92ans.
MADIOU Gérard Auguste André le 28 septembre 2024 à Vienne, à l'âge de 79 ans.
PRAL Paul Alfred le 15 novembre 2024 à Vienne, à l'âge de 93 ans.

Naissances

Mia CINGOLANI	Née le 27/01/2024	À Vienne
LUNA Jeanne PACCALET	Née le 16/06/2024	À Vienne
Wilson Jhon MADEC	Né le 25/06/2024	À Vienne
Ella ELDEN	Née le 30/08/2024	À Vienne
Marius GOUBET CASTELLANI	Né le 25/09/2024	À Vienne
Nolan Patrice Gérard PAGLIA	Né le 25/09/2024	À Vienne
Pia CHARVET	Née le 5/10/2024	À Vienne
Roméo SAINT-LEGER	Né le 25/11/2024	A Pierre-Bénite
Orso Frédéric CANOT VIVIEN	Né le 12/12/2024	À Vienne
Maxe GOUBET	Née le 13/12/2024	A Lyon 8eme



Mariages

MARTINEZ Merry Claudine et DETTINGER Dylan	15 juin 2024
RANALDI Aurélie Coraline Suzanne et GAUVENT Alexis	13 juillet 2024

METEO 2024 A CHEYSSIEU

Une année capricieuse...

Le cumul des précipitations sur l'année est de 1129 mm alors que la moyenne annuelle entre 1991 et 2020 est de 820,8mm. Le début d'année a été couvert avec des températures douces, souvent proches de 20°.

Le printemps humide a compliqué les semis des cultures avec des températures dépassant largement les 25° mais des sols gorgés d'eau.

A fin juin on enregistrait un cumul de précipitations de 534 mm depuis le début de l'année.

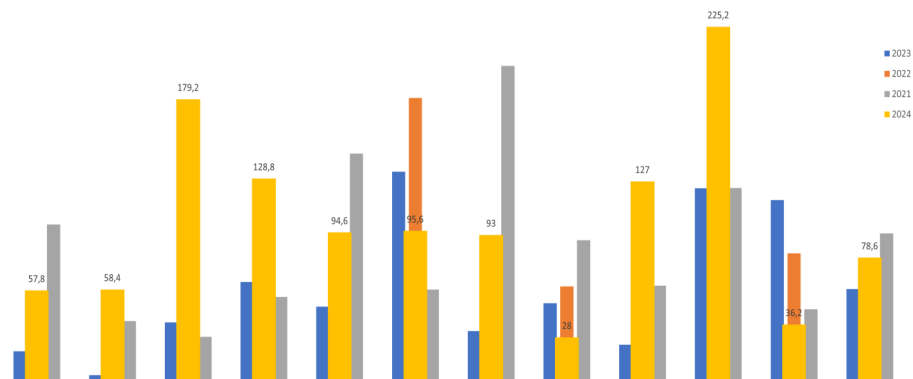
La période estivale a été chaude et lourde avec des orages. Le mois d'octobre très pluvieux avec 226 mm, a épargné notre commune d'importantes inondations connues sur des communes proches.

Nous avons eu également un épisode de vent violent du sud avec des rafales atteignant les 80 km/h les 24 et 25 novembre. Le premier gel est arrivé tardivement le 23 novembre avec une fin d'année très brumeuse.

Nous avons noté 1441 heures d'ensoleillement en 2024 alors que nous avons relevé 1800 heures en 2023.

Les journées les plus chaudes ont été les 12 et 13 août avec 39° sous abri.

PRECIPITATIONS MENSUELLES A CHEYSSIEU



Demandes de travaux exemptées de permis de construire

Demandeur	Adresse du terrain / Travaux	Demandeur	Adresse du terrain / Travaux
AHCPV	107 Route des Charmilles Installation de panneaux photovoltaïques	IGIT	5095 Route de Cuillery Panneaux photovoltaïques
TK immobilier	345 Route de Cuillery Division	M. OUYOUGOUTE Hamanou	330 Route de la Varèze Abri de jardin
Tk immobilier	345 Route de Cuillery Démolition	SGI GEO IMMOBILIER	432 Route de Beauchuzel Extension d'un pan de toiture
M.ROUSSET Robert	365 route de la Varèze Division en vue de construire	Mme ROZELIER Emmanuelle	350 RTE DU CUILLERY Piscine.



Demandes de permis de construire

Demandeur	Adresse du terrain / Travaux	Demandeur	Adresse du terrain / Travaux
Mme BOURGADE Hélène	80 Rue du Puits Panneaux photovoltaïques	M. SACCUCCI Patrice	Route du Cimetière Construction d'une maison individuelle
M.ROJAS Jean Michel	186 Route de la Brûla Installation de panneaux photovoltaïques	M. ALCARAS Harold	Route des Meuilles Maison individuelle et garage
M.FERNANDES Thierry	884 Route du Pilat Construction d'une piscine	M. THIVOLLE Gérard	69 Impasse des Eglantiers Agrandissement du terrain
KDC	21 Rue des Charmilles Panneaux photovoltaïques	M. CIANFARANI Anthoni	5119 Route de la Brûla Création d'un garage, d'une terrasse, une murette, une piscine
Mme RIVA Brigitte	345 Route du Cuillery Division en vue de construire	Bons Fruits Energies	Route des vergers Construction ombrières agrivoltaïques
ENERGIES NOUVELLES LYONNAISES	531 Route de la Brûla Installation solaire	RBF Immo	38 Rue des Jardins Transformation d'une grange existante en habitation.
SCI SIGEMA	323 Route des Alpes Panneaux photovoltaïques	Mme COLLOBER Angélique	365 Route de la Varèze Construction d'une maison individuelle
Mme MONTMASSON Marie-Hélène	40 Rue du Clos Panneaux photovoltaïques		
M. GUTHON Florian	413 Route de la Brûla Pergola		
M. VESSELLA Patrice	531 Route de la Brûla Création d'un garage Carport		
M. JAILLOT Thomas	127 Route de la Brûla Installation d'une pergola		
Mme TOURNAYRE Charlene	5015 Route du Pilat Ravalement de façade		
M.PICO MATA Florentin	775 Route de Beson Division et construction		
M. GUTHON Florian	413 Route de la Brûla Construction piscine et poolhouse		
M. GOUTAREL Patrick	160 Route de Caraz Panneaux photovoltaïques		
M. PIZZINATO Daniel	211 Route des Alpes Panneaux photovoltaïques		
EUNF RM04	82 Rue du Clos Panneaux photovoltaïques		

URBANISME

Vous souhaitez réaliser des travaux soumis à autorisation : permis de construire, déclaration préalable, simplifiez vos démarches en utilisant le guichet dématérialisé consacré à l'urbanisme et au foncier, accessible depuis le site internet :

gu.entre-bievreethone.fr/guichet-unique

Vous pouvez bénéficier de conseils gratuits grâce aux permanences de l'architecte conseil organisées deux fois par mois à la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône, à Saint-Maurice-l'Exil **sur rendez-vous uniquement au 04.74.29.31.10.**

Vous pouvez consulter les informations et les règles qui s'appliquent sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour bien concevoir votre projet et préparer votre demande.

La dématérialisation des démarches d'urbanisme c'est plus simple, plus rapide et accessible à tous !

Sur le site internet de la commune : cheyssieu.fr

BILAN RECENSEMENT 2024



Cheyssieu, un village qui bouge !

Les chiffres sont tombés ! Le recensement de 2024 dresse un portrait vivant de Cheyssieu, notre charmant village. Avec des données qui confirment son dynamisme, voici ce qu'il faut retenir.

Une population en hausse !

Avec **1 100 habitants**, Cheyssieu affiche une croissance de **+2 %** depuis 2019. Ce chiffre témoigne de son attractivité pour les familles en quête de tranquillité, sans sacrifier l'accès aux bassins d'emploi environnants.

Une communauté active et diversifiée

- **Jeunes (0-14 ans)** : 22 % de la population, un chiffre qui garantit un avenir plein de vitalité !
- **Actifs (15-64 ans)** : 59 %, dont **73 %** en emploi et un taux de chômage limité à **5 %**.
- **Seniors (65 ans et plus)** : 19 %, avec une progression modérée, reflet d'un équilibre générationnel enviable.

Ménages d'une famille	Nombre de ménages	%	Population des ménages
Ensemble	313	100,0	895
Couple sans enfant	140	44,1	280
Couples avec enfant(s)	152	47,9	563
Couple avec uniquement enfant(s) du couple	132	41,6	494
Couple avec au moins un enfant d'un seul des deux membre du couple	20	6,3	69
Famille monoparentale	21	6,6	52
Homme seul avec enfant(s)	0	0,0	0
Femme seule avec enfant(s)	21	6,6	52



Composition détaillée des ménages composés d'une seule famille.
Sources : Insee, RP2021, exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2024.

Un cadre de vie qui séduit

Avec une densité de **120 habitants/km²**, Cheyssieu marie parfaitement espaces verts et accessibilité. La scolarisation atteint **95 %** pour les enfants de 3 à 11 ans, grâce à une école de qualité et des infrastructures adaptées.

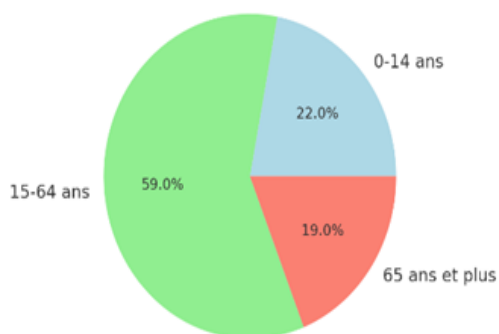
Pourquoi ces chiffres comptent ?

Ces données orienteront les projets locaux, comme :

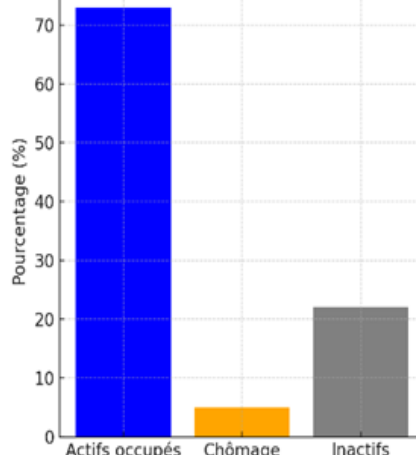
- L'aménagement de nouveaux services pour les familles.
- Des initiatives pour soutenir les associations et dynamiser le vivre ensemble.

La mairie s'engage à rester à l'écoute de vos besoins pour construire un Cheyssieu encore plus agréable à vivre !

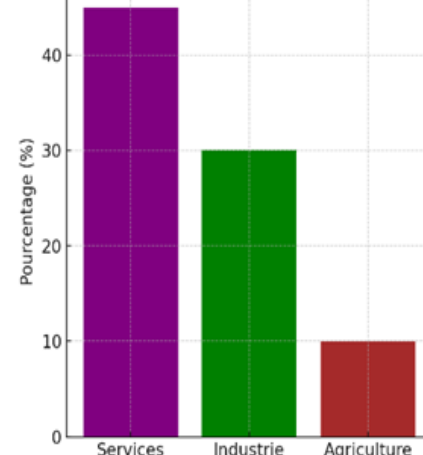
Répartition par tranches d'âge



Répartition des actifs et inactifs



Répartition des secteurs d'activité



Voici trois graphiques représentatifs des données du recensement de Cheyssieu



Vie municipale

Délibérations Conseils

Séance du 15 Février 2024

Demande de subvention « un arbre, un habitant en Isère » auprès du Département.

Aide à la plantation d'arbres en milieu urbain et centres bourgs dans un contexte de changement climatique.

Les espaces verts du bâtiment multi-accueil, le boulodrome, l'aire de jeux et la cour de l'école s'inscrivent dans ce dispositif.

Montant des devis :

Espaces verts du bâtiment multi-accueil..... 28 120.00€ HT
 Boulodrome..... 1 150.00€ HT
 Aire de jeux.....1 900.00€ HT
 Cour de l'école.....2 560.00€ HT

Le conseil approuve la prise en charge financière de 870 € sur 3 ans, soit une contribution de 290 € par année de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département.

Rapport d'activités 2022

Le Conseil Municipal, prend acte de la communication des différents rapports d'activités 2022 de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône .

Séance du 28 mars 2024

Lotissement Champs des Granges 2 : transfert de la voirie dans le domaine communal

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 3 voix contre, la rétrocession de parcelles du lotissement "Champs des Granges 2" destinées à être intégrées dans la voirie communale selon acte notarié et précise que la rétrocession concerne les 2 voies privées du Lotissement Champs des Granges :

Route Champs des Granges et

Impasse Champs des Granges

CS OVIV : avenant aux conventions de mise à disposition du personnel sans but lucratif.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant à la convention, et afin de compenser les augmentations de coûts de personnel dues à la nouvelle convention collective nationale des acteurs du lien social et familial, le coût horaire facturé par le CS OVIV passera de 20 € à 21 € charges comprises à compter du 1^{er} janvier 2024 pour chacune des conventions de mise à disposition de personnel du CS OVIV et d'encadrement enfance.

Ce tarif comprend : les frais de déplacements, la rémunération du personnel, les frais de gestion liés à la convention.

Compte de gestion année 2023 :

Après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 3 voix contre, le conseil municipal approuve le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Affectation du résultat de l'exercice 2023

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif de la Commune fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : + 210 923.51 €
 - un excédent d'investissement de : + 363 424.06 €
 - un besoin de financement sur les restes à réaliser de 414.553.02 €

Le conseil municipal décide d'affecter par 12 voix pour et 3 voix contre, le résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement

Résultat de fonctionnement de l'exercice	+ 170 922.60€
Résultat antérieur reporté	+ 40 000.91 €
Résultat à affecter	+ 210 923.51 €

Solde d'exécution d'investissement

Résultat d'investissement de l'exercice	- 860 844.59€
Résultat antérieur reporté	+ 1 224 268.95 €
Résultat d'investissement de clôture	+ 363 424.06€

Affectation

Report en fonctionnement R 002

50 923.00 €

Report du solde d'exécution d'investissement en R001

363 424.06 €

Affectation en réserve R 1068 en investissement

160 000.00 €

Compte administratif 2023

		Section fonctionnement	Section d'investissement
Réalizations de l'exercice	DEPENSES	457 878.64	1 181 549.39
	RECETTES	628 801.24	320 704.50

		Report en Section fonctionnement	Report en Section d'investissement
Report de l'exercice N-1	Report en 002	40 000.91	00.00
	Report en 001	0.00	1 224 268.95

Résultat de l'exercice en fonctionnement	210 923.51	
Résultat de l'exercice en d'investissement		363 424.06
Résultat cumulé de l'exercice	574 347.57	

En euros	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes Nettes	320 704.50	628 801.24	949 505.74
Dépenses Nettes	1 181 549.39	457 878.64	1 639 428.03
Excédent ->2023		170 922.60	
Déficit 2022	-860 844.89		-689 922.29
Excédent antérieur	1 224 268.95	40 000.91	1 264 269.86
Déficit antérieur			
Solde cumulé	+ 363 424.06	+ 210 923.51	+ 574 347.57

ils municipaux 2024

		Section fonctionnement	Section d'investissement
Restes à réaliser à reporter en N+1	DEPENSES	00.00	735 406.62
	RECETTES	00.00	320 853.00
	Total des restes à réaliser à reporter en N+1	00.00	414 553.62

Après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur Le Maire, par 11 voix pour et 3 voix contre, le conseil municipal approuve le Compte administratif 2023

Fixation des taux d'imposition pour l'année 2024

Par délibération du 03 mai 2023, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

TH : 7.44 %	TFB : 29.37 %	TFPNB : 54.42 %
-------------	---------------	-----------------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte du fait que le taux de Taxe d'Habitation reste figé.

Budget Primitif 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter, par 12 voix pour et 3 voix contre le Budget Primitif pour l'exercice 2024 tel que décrit dans le document annexé :

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement

Le Budget Primitif pour l'exercice 2024 est équilibré en dépenses et recettes aux montants de
638 066.00 € en section de fonctionnement
1 546 973.31 € en section d'investissement

Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M57

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, autorise Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, taux maximal autorisé pour tous les budgets soumis à cette instruction, Monsieur le Maire informera le Conseil municipal de ces mouvements de crédits dans le cadre du relevé de décisions lors de la plus proche séance.

Prêt à échéance choisie DUO

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de l'offre de prêt à échéance choisie établie par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes décide :

Article 1 :

Pour financer le multi-accueil, la commune de Cheyssieu, contracte auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Rhône Alpes un emprunt de la somme de 350 000 euros (trois cent cinquante mille euros) ayant les caractéristiques suivantes :

Durée : 162 mois.
Taux fixe : 4,27%
Taux d'annuités : 3,41%.
Périodicité des amortissements et des intérêts : annuelle
Amortissement progressif du capital et échéances constantes.
Le versement des fonds sera effectué au plus tard le 25/07/2024.
Montant de la première échéance : 30 198,38 euros.
Date de la première échéance : 25/08/2024
Date de la deuxième échéance : 25/01/2025
Base de calcul : 30/360.
Le prêt comporte 15 annuités.

Article 2 :

M. Le Maire approuve les conditions financières et est autorisé par 12 voix pour et 3 voix contre, à signer le contrat dont le texte est annexé à la présente délibération.

Séance du 25 avril 2024

Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Les orientations générales du PADD sont présentées :

Axe 1 -Offrir un cadre de vie agréable et résilient face au changement climatique

Orientation 1 -Préserver le socle naturel, agricole et paysager qualitatif du territoire

- 1.1 Mettre en valeur les espaces agricoles et améliorer la relation ville -campagne
- 1.2 Protéger et restaurer la biodiversité présente sur le territoire
- 1.3 Préserver et mettre en valeur les identités paysagères du territoire
- 1.4 Préserver et mettre en valeur les patrimoines historiques, architecturaux et paysagers

Orientation 2 -Adapter le territoire au changement climatique

- 2.1 Privilégier et faciliter un urbanisme bioclimatique et sobre en consommation foncière
- 2.2 Préserver la ressource en eau face au dérèglement climatique
- 2.3 Conditionner le développement au niveau et à l'intensification attendue des risques naturels
- 2.4 S'engager pour la sobriété énergétique et la production d'énergies renouvelables

Axe 2 -Favoriser le développement d'un territoire au cœur des dynamiques régionales

Orientation 1 -Privilégier un développement économique durable, diversifié et structuré

- 1.1 Favoriser la création d'emplois locaux et l'accueil des entreprises
- 1.2 Engager un développement qualitatif et structuré des zones d'activités
- 1.3 Favoriser le développement des activités agricoles et sylvicoles et anticiper les mutations en cours
- 1.4 Développer les activités touristiques

Orientation 2 - Proposer une offre en habitat qualitative et diversifiée aux habitants

- 2.1 Assurer une attractivité du territoire par une croissance démographique adaptée et cohérente
- 2.2 Diversifier l'offre en logement pour répondre aux besoins de tous les ménages
- 2.3 Encadrer le développement de l'habitat pour proposer une offre qualitative

Orientation 3 -Organiser le territoire pour accompagner son développement

- 3.1 Renforcer les centralités urbaines et villageoises
- 3.2 Agir pour des mobilités plus durables

Le conseil municipal acte que le débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUi a eu lieu lors de la présente séance du conseil municipal,

Précise que :

La tenue de ce débat est formalisée par la présente délibération à laquelle sont annexées les orientations générales du projet de PADD.

La Communauté de communes délibérera de son côté sur la tenue d'un débat sur les orientations du projet de PADD.

Autorise Monsieur le Maire, à signer en tant que de besoin, toutes les pièces afférentes à ce dossier et ce dans la limite de ses compétences.

Demande de subvention au titre de la Dotation Territoriale auprès du Département

Le Maire présente le projet de rénovation du terrain de foot ainsi que du terrain d'entraînement et le remplacement des projecteurs du stade de football par des luminaires Led.

- Total HT travaux	59 410.74 €
- TVA 20.00 % :	11 882.15 €

TOTALTTC 71 292.89. €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département

Séance du 6 juin 2024

Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport

Le Maire présente le projet de rénovation du terrain de foot ainsi que du terrain d'entraînement et le remplacement des projecteurs du stade de football par des luminaires Led.

- Total HT travaux	60 210.74 €
- TVA 20.00 % :	12 042.14 €

TOTAL TTC 72 252.88 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport

Demande de subvention auprès de la Région.

Le Maire présente le projet de rénovation du terrain de foot ainsi que du terrain d'entraînement et le remplacement des projecteurs du stade de football par des luminaires Led.

-Total HT travaux	60 210.74 €
-TVA 20.00 % :	12 042.15 €

TOTAL TTC 72 252.89 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région.

TE 38 Eclairage public rénovation tranche 1 (Début de la route du Pilât, en partant du rond-point)

Le Conseil, à l'unanimité, prend acte du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, prévoyant un coût d'investissement prévisionnel TTC de : **85 612 €**, attribut un fonds de concours qui sera établi par TE38 à partir du décompte final de l'opération, **33 442 €**.

Le conseil prend acte de sa contribution budgétaire définitive aux frais de gestion de TE38 d'un montant définitif de : **2 676 €** et engage au budget de la collectivité sa contribution budgétaire aux frais de gestion au compte 65568 (nomenclature M57) ainsi que son fonds de concours aux investissements au compte 2041582 (nomenclature M57).

Le montant de la participation communale définitive aux investissements sera recalculé au prorata des dépenses réelles.

Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Le Conseil décide, à l'unanimité décide d'instaurer la prime pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents publics (fonctionnaires titulaires et stagiaires, agents contractuels de droit public) ainsi que les assistants maternels et les assistants familiaux d'un montant de 400 euros. Ces montants susmentionnés feront l'objet d'une proratisation en cas d'exercice des fonctions à temps non complet ou à temps partiel ainsi qu'en cas de durée d'emploi incomplète sur la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.



Institut de beauté
07.70.10.50.76
323 route des Alpes
38550 CHEYSSIEU




Épilations, Maquillage, Modelages corps,
Soins du visage, Hydraface, Beauté des
Ongles, 100% naturel, bio & made in
France

Institut Nadine
Plus de 45 ans d'expérience

*La seule adresse pour mincir
efficacement et durablement !*

**Perdez 5 à 10 kg durant la cure,
perte importante de centimètres,
Corps affiné.**

BILAN MINCEUR OFFERT **SATISFAIT OU REMBOURSÉ !** **1 SÉANCE = 3h DE SPORT INTENSE**

RÉSULTATS IMMÉDIATS

323, route des Alpes
38550 CHEYSSIEU - 04 74 86 20 34

www.mincir-parastar.com @institut-nadine

ils municipaux 2024

D'autoriser l'autorité territoriale à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle et de prévoir les crédits correspondants au budget.

Interventions musicales en milieu scolaire pour l'année scolaire 2024-2025

M. Le Maire propose de reconduire les interventions musicales en milieu scolaire pour l'année scolaire 2024-2025 à l'ensemble des classes, à raison de 3h/semaine sur une durée de 18 semaines soit un montant de 3 672.00€.

Après avoir entendu l'exposé de la charte, Le conseil municipal, valide à l'unanimité les interventions musicales en milieu scolaire et autorise M. Le Maire a signé la convention avec la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.

Tarif des accueils périscolaires

La gestion des accueils périscolaires (inscriptions, réservations, facturations) sera transférée, en septembre 2024, à la commune.

Actuellement, la facturation pour les temps d'accueil du matin et du soir est calculée suivant le quotient familial des familles, à la demi-heure. M. Le Maire propose de maintenir ce calcul au quotient familial.

Proposition des tarifs des accueils périscolaires, à compter de la rentrée scolaire 2024 :

TARIFS 2020 (gestion commune-vente au ticket)	Quotients Familiaux	TARIFS 2021 (gestion Centre Social OVIV)	TARIFS 2024 (gestion commune)
¼ h : 0.55€	< 550	0.80 €	0.96 €
½ h : 1.10€	De 551 à 620	0.96 €	1.15 €
1h : 2.20€	De 621 à 900	1.10 €	1.26 €
	De 9001 à 1500	1.16 €	1.33 €
	+ 1500	1.26 €	1.51 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, pour 11 voix pour et 3 voix contre, valide la modification des tarifs des accueils périscolaires.

Définition de zones d'accélération des énergies renouvelables sur la commune

Les ZAENR proposées après la concertation sont les suivantes :

1- Pour les projets d'énergies renouvelables diffus, qui participent aux objectifs de production d'énergies renouvelables nationaux, régionaux et locaux :

- géothermie : l'ensemble du territoire communal
- solaire thermique : l'ensemble du territoire communal
- solaire photovoltaïque sur bâtiment : l'ensemble du territoire communal
- solaire photovoltaïque en ombrières de parking: espace communal
- installation bois énergie individuelle : l'ensemble du territoire communal

2- Pour les projets d'énergies renouvelables « territoriaux » de grande envergure :

- pour l'éolien : pas d'éolien
- solaire photovoltaïque au sol : pas de solaire photovoltaïque
- méthanisation : projet porté par les agriculteurs
- Projet expérimental sur 30 ans d'agrivoltaïsme (plantation de pommiers sous panneaux)

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité approuve les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes mentionnées ci-dessus ainsi que sur les cartes annexées à la présente décision et charge le maire ou son représentant de transmettre la présente délibération accompagnée des tableaux et cartes nécessaires à une bonne compréhension des périmètres.

Séance du 2 juillet 2024

Financement exceptionnel classe de découverte

Le projet de classe transplantée est présenté : 46 enfants (élèves des classes de CE1 à CM2) ont participé à un camp olympique, du 03 au 07 juin 2024 à Autrans.

Ce projet est l'aboutissement du projet sportif olympique de l'année (label Classes Olympique, label Génération 2024, Journée paralympique, Semaine Olympique et Paralympique etc.).

Coût du séjour :

290€ par élève, soit 290 x 46	13 340.00 €
192€ par adulte supplémentaire (4 adultes et 2 enseignantes compris dans le devis),	192.00 €
Transport en car (pris en charge par la commune)	1 525.00 €
Total	15 057.00 €

Financement :

Participation des familles 90 X 46.00€	4 140.00 €
Participation de l'association Sou des Ecoles	7 522.00 €
Subvention de la Région pour le transport	1 525.00 €
Subvention Enfance et Montagne	1 410.00 €
Total	14 597.00 €

Le Conseil Municipal, valide à l'unanimité, le versement d'une participation exceptionnelle de 10.00 €/enfant soit 460.00€ à la coopérative scolaire de l'école.



Vie municipale

Délibérations Conseil

Génération vélo : apprendre à rouler

Le Conseil Municipal, valide à l'unanimité, le versement d'une participation exceptionnelle d'un montant de **367.70€** à la coopérative scolaire de l'école.

Recrutement d'agents en cas d'accroissement temporaire d'activité (en application de l'article 3 - I - 1° de la loi n°84-53 du 26/01/1984)

Le conseil municipal décide, à l'unanimité d'autoriser le Maire à engager par recrutement direct en tant que besoin pour répondre aux nécessités de service des agents non titulaires en cas d'accroissement temporaire d'activité dans les conditions fixées par l'article 3, 1° de la loi du 26 janvier précités,

De charger le Maire de la constatation des besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature de leur fonction et leur profil. Des crédits sont prévus au Budget Communal et que la présente autorisation vaut aussi bien pour la conclusion d'un contrat initial que pour son renouvellement éventuel dans la limite de 12 mois sur une période de référence de 18 mois consécutifs.

Acquisition de terrain soumis à un plan simple de gestion parcelle D497

Cette parcelle jouxte une parcelle de même nature appartenant à la commune et soumis à un plan simple de gestion.

Le prix de la vente est fixé à 1 000.00 € (mille euros),

Conditions de la vente :

L'entrée en jouissance aura lieu le jour de l'acte authentique de la vente.

L'acquéreur supportera les servitudes pouvant grever ces bois, Il acquittera, à compter du jour fixé pour l'entrée en jouissance, tous impôts auxquels les bois vendus sont ou pourront être assujettis.

Il est précisé que les frais afférents à l'acquisition sont à la charge de l'acquéreur (prévision 500.00€)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et par 12 voix pour, et 3 abstentions accepte l'acquisition de terrain.

Plan de servitude aéronautique (PSA)

Ce plan de servitude aéronautique a pour but de protéger la circulation aérienne contre tout obstacle dangereux situé dans l'emprise ou aux abords de l'aérodrome, de manière à garantir la sécurité de l'espace aérien nécessaire au processus d'approche finale et de décollages des avions.

Le Ministère chargé des transports a pris en considération le dossier d'établissement des servitudes aéronautiques associées à l'aérodrome de Vienne-Reventin.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres n'émet pas de remarque particulière au plan de servitude aéronautique de Vienne-Reventin.

Demande de versement fonds de concours à la Communauté de Commune Entre Bièvre et Rhône

Considérant l'achèvement du bâtiment multi-accueil et 5 logements communaux,

Montant de l'opération : 1 377 571.75 € HT

ETAT	DSIL	250 000.00 €	18.14 %
	DETR	35 700.00 €	2.60 %
REGION		106 000.00 €	7.69 %
DEPARTEMENT		50 218.00 €	3.64 %
COMMUNE		935 653.75 €	67.93 %

Après avoir délibéré, le conseil municipal, décide de solliciter le versement du fonds de concours à la CC Eber pour un montant de 100 000.00 €.

La participation de la commune s'établira alors à 60.67 %.

Autorise M. Le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

Logements communaux – fixation du montant des loyers

Proposition du montant des loyers.

Loyer appartement type T2 : 400.00 € mensuel

Loyer appartement type T3 : 700.00 € mensuel

Charges mensuelles : 30.00 € sur 10 mois

(septembre à juin – régularisation sur juillet et août)

Proposition du prix de la location des garages :

Loyer du garage 70.00 € mensuel

Il sera demandé au locataire le versement d'une caution (montant de la caution : 1 mois de loyer).

Le conseil municipal, après avoir délibéré par 12 voix pour et 3 abstentions valide le montant des loyers (logements et garages) ainsi que le montant des charges.

Séance du 18 septembre 2024

Mise en place du prélèvement automatique pour les prestations périscolaires.

Le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité et décide d'ouvrir la possibilité aux usagers du périscolaire qui le souhaitent, de procéder au règlement des prestations correspondantes par prélèvement automatique mensuel sur leur compte bancaire ou postal et autorise Monsieur Le Maire à signer les contrats susvisés ainsi que tout document nécessaire.

Affiliation au centre de remboursement du CESU pour les prestations périscolaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la mise en place de mode de paiement par le comptable public pour les paiements dus dans le cadre des services d'accueil périscolaire, décide d'affilier la commune au Centre de Remboursement du CESU (CRCESU) structure chargée d'effectuer le remboursement des titres CESU.

ils municipaux 2024

Mise en place du prélèvement automatique pour les loyers des logements communaux et garage.

Le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité et décide d'ouvrir la possibilité aux locataires qui le souhaitent, de procéder au règlement des prestations correspondantes par prélèvement automatique mensuel sur leur compte bancaire ou postal.

Redevance occupation domaine public par les commerces

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de maintenir le tarif de la redevance pour occupation privative du domaine public portant sur la période de juillet 2024 à novembre 2025 comme suit :

Occupation privative du domaine public sans emprise au sol (permis de stationnement) terrasse ouverte avec installation amovible sur une surface de 15 m² pour un montant de 15 € mensuel.

Subventions communales

Liste des subventions communales pour l'année 2024, adopté par 11 voix pour et 3 contre :

AKOF TOGO	100.00 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS	100.00 €
ASC	380.00 €
SOU DES ECOLES	380.00 €
VIVA DIMI	50.00 €
FIT VAREZE	100.00 €
TOTAL	1 110.00 €

Emplacement réservé n°7 au PLU : proposition d'acquisition de la parcelle

Dans le cadre de la vente de la maison de M. Servy, la commune propose d'acquérir l'emplacement réservé n° 7, inscrit au PLU approuvé le 24 septembre 2018 au prix de 80.00€ le m² (parcelle C 1065) soit 5 90m² X 80.00€ = 7 200.00€.

Cette acquisition permettra l'aménagement futur du rond-point et des accès en mode doux.

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 3 abstentions accepte l'acquisition de terrain.

Séance du 28 novembre 2024

Lotissement Champs des Granges 2 : transfert chemin piéton dans le domaine communal (parcelles C1067 et C1069)

Le Conseil Municipal, accepte par 11 voix pour et 3 abstentions la rétrocession de parcelles du cheminement piéton "Champs des Granges 2" destinées à être intégrées dans la voirie communale selon acte notarié (parcelles C1067 et C1069).

Le conseil précise que la rétrocession concerne les 2 voies privées du Lotissement Champs des Granges :

Route Champs des Granges,
Impasse Champs des Granges,
Cheminement piéton

Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents afférents à la rétrocession de parcelles du lotissement "Champs des Granges 2" ainsi que le cheminement piéton dont l'acte notarié, décide que la voirie du lotissement "Champs des Granges 2" sera transférée dans le domaine public communal après signature de l'acte notarié constatant le transfert de propriété à la commune.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires visant à l'inscription de ces rues et espaces publics dans le tableau de la voirie communale et à porter au budget les crédits nécessaires pour régler les frais notariés relatifs au dossier.

Décision modificative N° 1

Les crédits prévus au chapitre 204 (subventions d'équipement versées) sont insuffisants en section d'investissement.

Il y a lieu de procéder à une Décision Modificative.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder à la Décision Modificative N°1 suivante :

Section d'investissement :

DEPENSES	DEPENSES
204/ Subventions équipements versées + 6 324.49€	21/ Immobilisations corporelle 2131 Constructions bâtiments publics - 6 324.49 €
TOTAL + 6 324.49€	TOTAL - 6 324.49 €

Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2025.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise, Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget principal.

BUDGET PRINCIPAL		
Chapitres	Montant inscrit au budget primitif 2024 (hors AP)	Ouvertures anticipées de crédits pour l'exercice 2025 (25 %)
20 – Immobilisations incorporelles	102 593.38	25 648.34
21 – Immobilisations corporelles	521 880.81	130 470.20
23 – Immobilisations en cours	773 342,87	193 335,72

Commission logements

Il est proposé à M. Angel Manuel VALVIDARES MONTES d'intégrer cette commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 13 voix pour et 1 abstention, élit la liste suivante :

M. Emmanuel MONTAGNON, Mme Béatrice SONNIER, Mme Annie THABARET membres titulaires

Mme Lilah BRAIK, M. Jacky ROUSSET, M. Angel Manuel VALVIDARES MONTES membres suppléants pour faire partie, avec le Maire, Président de droit, de la commission logements.

Délibérations Conseils municipaux 2024

Bail dérogatoire espace coworking

Il est autorisé la signature d'un bail dérogatoire d'une durée de deux ans avec l'entreprise Essentiel Coworking, à compter du 15 décembre 2024, pour s'achever le 15 décembre 2026.

A l'expiration de la durée de deux ans les parties ne peuvent conclure un nouveau bail dérogatoire pour exploiter le même fonds dans les mêmes locaux.

Aucun délai de prévenance, hormis l'antériorité du congé au regard de l'expiration du bail, n'est imposé « au propriétaire ».

Si, à l'expiration des 2 ans, et au plus tard à l'issue d'un délai d'un mois à compter de l'échéance, le « preneur » reste et est laissé en possession, il s'opère un nouveau bail dont l'effet est réglé par les dispositions du statut des baux commerciaux.

Délégations consenties au maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour et 3 voix contre, décide pour la durée du présent mandat, et par délégation du conseil municipal que le maire est chargé pour faciliter la bonne marche de l'administration communale :

De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (*domaines*), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

De donner, en application de l'article L324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux.

Prendre acte que cette délibération est à tout moment révocable

Prendre acte que le maire rendra compte à chaque réunion de conseil municipal de l'exercice de cette délégation.

ENEDIS RODP

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la proposition qui lui est faite concernant l'instauration de la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz. Cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés des chantiers éligibles à ladite



Auberge des Etangs
OUVERT TOUS LES JOURS
Propriétaire M^{me} CARIOU
38550 CHEYSSIEU ☎ 04 74 84 91 33
CAMPING - CARAVANING
PÊCHE
PÊCHE A LA MOUCHE
TERRASSE
JEUX DE BOULES
SPÉCIALITÉS :
FRITURE
GRÉNOUILLES
ESCARGOTS



CLASS-AUTO 69
Rouler l'esprit tranquille avec l'occasion de se faire plaisir
ACHAT / VENTE / REPRISE
Véhicules Neufs & Occasion
Dépot - Vente
Recherche Personnalisée
Service Nettoyage
Service Entretien Mécanique
Service Carte Grise
contact MR FRANCOZ
Port: 06 43 27 17 61
Mail: classauto69.pyl@gmail.com
Siret : 79192389900011
Adresse : 468 route du Pilat
38550 Cheyssieu
www.facebook.com/Class.Auto.69.Francheville/



**Boucherie - Charcuterie
Traitteur**
PASCAL CRUCHÉ
plats cuisinés à emporter
BUFFETS - MARIAGES - BANQUETS
Portage de repas à domicile
ASSIEU 4 rue de la Varèze - Tél : 04 74 84 42 03
Email : pascal.cruche@orange.fr



MARRON Frères depuis 1945
PLATRERIE - PEINTURE - DÉCORATION
Revêtements sols et murs
38200 JARDIN - Tél. 04-74-85-41-78
www.marronfreres.fr - mail : contact@marronfreres.fr



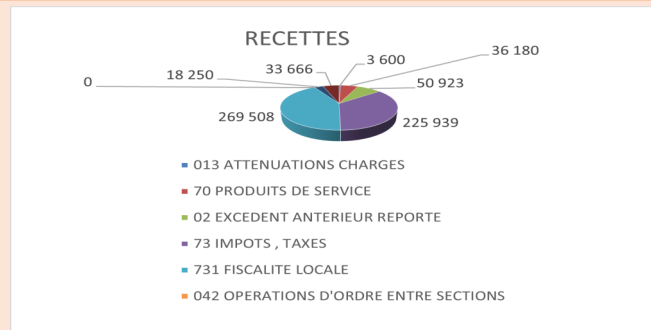
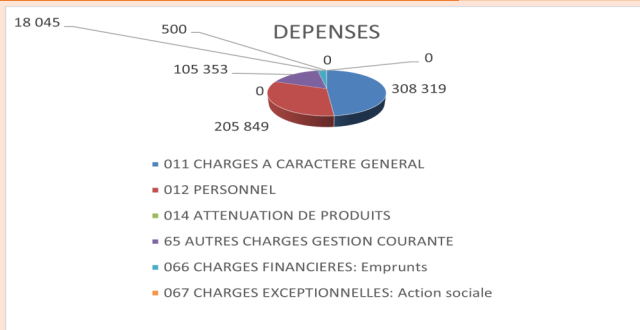
PASSERAT
TP
Transports & Travaux Publics
Terrassement - Réseaux - Voirie - Démolition
ZA de Louze - 38550 Auberives / Varèze
07 61 45 50 09 - 06 58 02 87 89
Email : tpasserat@gmail.com



CHEYSSIEU 38550
JEN TAXI
TOUTES DISTANCES
TAXI CONVENTIONNÉ CPAM
GARE, HOPITAUX, CHIMIO, RAYONS, DIALYSE
24H/24
7J/7
Commune de rattachement : Cheyssieu
jentaxi.piroird@gmail.com
06 29 59 44 38

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

DEPENSES			RECETTES		
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	308 319	48,32%	013 ATTENUATIONS CHARGES	3 600	0,56%
012 PERSONNEL	205 849	32,26%	70 PRODUITS DE SERVICE	36 180	5,67%
014 ATTENUATION DE PRODUITS	0		02 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	50 923	7,98%
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	105 353	16,51%	73 IMPOTS , TAXES	225 939	35,41%
066 CHARGES FINANCIERES: Emprunts	18 045	2,83%	731 FISCALITE LOCALE	269 508	42,24%
067 CHARGES EXCEPTIONNELLES: Action sociale	500	0,08%	042 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	0	
022 DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT	0		75 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	18 250	2,86%
023 VIREMENT A SECTION D'INVESTISSEMENT	0		74 DOTATIONS et PARTICIPATIONS	33 666	5,28%
TOTAL DEPENSES	638 066	100%	TOTAL RECETTES	638 066	100%



Les charges à caractère général regroupent les dépenses d'énergie (Electricité, carburant, fuel, gaz, eau), les fournitures d'entretien et de petits équipements, les fournitures administratives, les achats d'alimentation pour le restaurant scolaire, les contrats de maintenance (téléalarme, matériels de bureau, batterie véhicule communal...), l'entretien des terrains et bâtiments publics, les frais de maintenance, les frais de nettoyage des locaux, les assurances, les frais de télécom et d'affranchissement, les publications, les frais de fêtes et cérémonies, la prise en charge de la piscine et de la musique pour l'école, les subventions aux associations.

Les autres charges de gestion courante concernent principalement notre participation au centre social OVIV.

BUDGET D' INVESTISSEMENT 2024

DEPENSES			RECETTES		
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	102 593	6,63%	13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT (Etat, Département)	470 853	30,44%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	521 881	33,74%	16 EMPRUNTS ET DETTES	350 000	22,62%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	773 343	49,99%	10 FONDS DIVERS VERSEMENT FCTVA	324 760	20,99%
16 REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	111 220	7,19%	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	37 936	2,45%
40 OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	0		021 VIREMENT DE FONCTIONNEMENT	0	
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	37 936	2,45%	040 CONCESSIONS	0	
			001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE	363 424	23,49%
TOTAL DEPENSES	1 546 973	100%	TOTAL RECETTES	1 546 973	100%



FRANCE MATERIAUX
Construire demain, ensemble
SAUVIGNET-DUMAS

MACLAS : 04 74 87 38 33
contact@sauvignet-dumas.com

VERNIOZ : 04 74 84 42 33
vernioz@sauvignet-dumas.com



27 rue Honoré Pététin 69800 GIVORS
Tel. 04 37 20 16 05
contact@capsecurite.com

Vincent TAMMUZZO
06.65.01.08.24
green.services.isere@gmail.com



GREEN SERVICES
Espaces verts - Bois de chauffage

Green Services 35 route des îles 38550 ST MAURICE L'EXIL

Semaine de l'environnement

13eme EDITION !

La 13^e édition de la semaine environnement de la vallée de la Varèze s'est organisée du **mardi 2 au dimanche 7 avril 2024**. Bénévoles et salariés du CS OVIV, en partenariat avec les 7 communes de la vallée de la Varèze, ont proposé tous les soirs de la semaine des rencontres sur des thématiques différentes. Nous ne pouvons que regretter que, malgré les sujets pertinents abordés, et la qualité des intervenants, la présence des habitants n'a été que très relative à ces ateliers : en moyenne une dizaine de participants par soirée. L'information a pourtant été largement relayée dans le Dauphiné Libéré ainsi que sur les panneaux d'affichage municipaux. Le jeudi 4 avril avait lieu une présentation/échange sur le projet expérimental agrivoltaïque de verger de pommiers à Cheyssieu avec la participation des agriculteurs concernés et Nicolas CAMEIRO, technicien de la société Baywa RE France qui porte ce projet au niveau Européen.



La semaine s'est terminée par une « matinée village propre » dans chaque commune de la vallée afin de nettoyer les bords de routes et de chemins. La semaine environnement de la vallée de la Varèze portée par le **CS OVIV aura lieu du 01 au 06/04 2025**. Les défenseurs de notre environnement et de notre qualité de vie, sont largement conviés à participer à cette action.

Ambroisie : Expérimentation

Lutte contre l'ambroisie :

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen, émis en fin d'été, est fortement allergisant. Agir contre son expansion requiert l'implication de tous. Entre Bièvre et Rhône participe à la lutte contre la propagation de cette plante, en lien avec le réseau de référents ambroisie des communes et la Chambre d'Agriculture de l'Isère. Un capteur de pollens a été installé sur la commune de Beaurepaire, en complément de celui déjà installé sur la commune de Roussillon, pour mesurer en continu les pollens d'ambroisie, aider à en localiser l'origine et prévoir le risque d'allergie au jour le jour.

En Auvergne-Rhône-Alpes, environ 720 000 personnes ont besoin de soins liés à l'allergie au pollen d'ambroisie, ce qui représente un coût de 25 à 30 millions d'euros !



Ophraella communis, un auxiliaire très efficace

Ophraella communis, la chrysomèle de l'ambroisie, a été détectée pour la première fois en France en août 2023, dans la région AURA! Et notamment sur l'Est Lyonnais.

Elle est originaire d'Amérique du Nord et a été accidentellement introduite en 2013 dans le nord de l'Italie, se dispersant rapidement en Europe. Elle se nourrit exclusivement d'ambroisie à feuilles d'armoise.

En 2024, le réseau des référents communaux d'EBER a mené un recensement expérimental de cet insecte sur notre territoire, sous le contrôle et l'accompagnement de l'INRAE (institut national de la recherche agricole et environnementale) et de l'ARS (agence régionale de la santé).

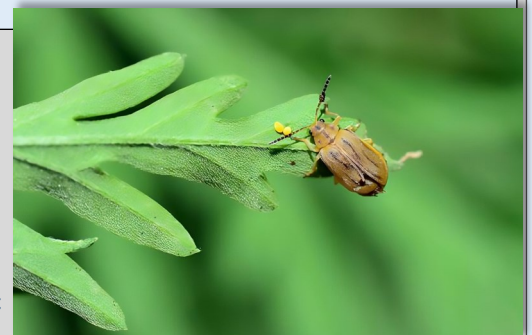
Ainsi, Ophraella a été observée à différents stades sur plusieurs communes : La Chapelle de Surieu, St Maurice l'Exil, St Alban du Rhône.... Les larves et les adultes ont détruit de nombreux plants d'ambroisie. Malheureusement, malgré les observations assidues (tous les 15 jours pendant toute la saison) sur la placette délimitée sur Cheyssieu, nous n'avons pas repéré l'insecte sous aucun de ces stades (Œuf, larve, chrysalide, adulte).

L'INRAE rappelle :

- que cet insecte a pour particularité de se nourrir exclusivement d'ambroisie à feuilles d'armoise ;
- qu'à terme, ce travail de recensement permettra d'affiner les conditions de réalisation de la lutte biologique en identifiant des zones où des lâchers d'ophraellas seront nécessaires.

De nouvelles observations vont être réalisées en 2025 sur notre commune.

L'INRAE va expérimenter un lâcher d'adultes (2000/ha) en Occitanie en partenariat avec le FREDON.



Frelon Asiatique

En début de saison, aux premiers beaux jours, quand l'air commence à se réchauffer, les **féelles fécondées**, appelées **gynes**, commencent à **sortir de leur hibernation**.

Le nid primaire

A ce moment-là elles se regroupent en petits paquets (de 2 à 15 individus environ). Elles commencent à fabriquer un petit **nid primaire**, de la taille d'une orange ou d'un petit melon.

Une fois ce nid totalement fermé, une sélection s'opère alors. La plus forte des féelles tue ses concurrentes et commence à pondre. C'est elle qui deviendra **la reine** et assurera ensuite la descendance. Il faut impérativement intervenir tôt afin d'éviter la formation d'une nouvelle colonie.



La grille sélective

Les ouvertures sont calibrées très exactement pour que seuls les Frelons asiatiques restent dans le piège. Elles sont assez larges pour laisser sortir les abeilles et les petits insectes.



La vidange du piège

Pour vider le piège, vous pouvez plonger le bocal dans un seau d'eau jusqu'à ce que plus aucun Frelon ne bouge. Vider ensuite le bocal au Fond de votre Jardin.

A quelle période piéger ?

A partir de février jusqu'à fin mai.

Dès que les températures sont supérieures à 12°, les fondatrices sortent de l'hivernage et recherchent de la nourriture.

Attention : février est une simple indication

Il faut placer les pièges dans un rayon de 300m des nids observés l'année d'avant et lorsque les arbres fruitiers ou les haies sont en fleurs et que les températures se sont stabilisées autour de 12 – 15° depuis plusieurs jours.

Quels pièges utiliser ?

Vous pouvez vous procurer un piège acheté en jardinerie qui capture les guêpes et les frelons.

Sinon confectionner vos pièges avec des **bouteilles en plastique**.

Remplissez les d'une solution de :

1/3 sirop de fruits

1/3 bière

1/3 vin blanc

Le piège ORNETIN semble le plus sélectif. Nous étudions la possibilité de réaliser une commande groupée par la Communauté de Communes. La commune se chargera de les disposer à proximité des nids repérés en 2024.

LAURENT TP & Environnement

LAURENT Guillaume
Port. 06 58 10 78 29
laurent.tpenv@gmail.com

52 impasse du clos
de la Varèze
38150 VERNIOZ

- Terrassement
- VRD
- Aménagement
- Travaux en milieu environnemental sensible
- Micro-station
- Epareuse
- Lamier

VISION MANAGER

Sandrine TAGLI PAGNARD
Téléphone 04 74 54 10 71 - Mobile 07 71 26 39 15
sandrine.tagli@vision-manager.fr - www.vision-manager.fr

Conseil, formation, accompagnement, médiation professionnelle
Spécialisé en organisation managériale, qualité relationnelle et prévention des RPS
Bureaux et salle de formation : 18 rue des Castors 38150 SALAISE SUR SANNE



Olivier Gaillard Artisan Menuisier

Menuiseries intérieures extérieures
BOIS-ALU-PVC
Volets roulants, Agencements divers, Parquet

432 Route de Beauchuzel 38550 CHEYSSIEU
Tel: 04 74 20 92 71 / Fax: 04 74 20 92 82
Mobile: 06 09 08 05 73
e-mail : menuiserie.gaillard@gmail.com

ÉTANCHÉITÉ
VÉGÉTALISATION
BARDAGE
BASSIN TECHNIQUE



ZA les Bretteaux
42410 St Michel S/Rhône
Tél.: 04 74 87 33 52
Fax: 04 74 87 36 57
contact@manrey.fr



D.E Façade

04 26 05 22 45
contact@defacade.com
www.defacade.com
7 Ter Rue Gaspard Monge
38550 Saint-Maurice-L'Exil

atelier devigne+bariat architectes

adba

33 quai Riondet - 38 200 VIENNE
04 74 78 48 00
www.adba.archi
atelier@adba.archi
atelier devigne-bariat architectes SARL
suivez-nous >>>> [social media icons]



Bureaux privés - Salles de réunion - Open Space
Salaise-sur-sanne - Vienne - Cheyssieu - Ampuis

www.lesessentiel-coworking.com
espace@lesessentiel-coworking.com | annelaure@lesessentiel-coworking.com

PISCINES CRÉATION
VENTE DE VÉGÉTAUX ENTRETIEN
www.boucher-paysagiste.com 04 74 58 88 73

TRAVAUX

REFECTION DU STADE :

Début juin, a eu lieu la première partie de la réfection du complexe sportif de Cheyssieu.

Dans un premier temps, les travaux étaient axés sur le terrain d'honneur.

Cela consistait à un décompactage du sol, remise en forme du terrain (apport de sable et terre végétale) suivi par un engazonnement, le tout réalisé par la société Parcs et Sport de Chassieu.

Pour une bonne prise du semis, il a fallu suivre une procédure très stricte avec un arrosage quotidien et des tontes répétées de juin à septembre.



Coût des travaux :

Réfection terrain d'honneur	14 820.00 €
Réfection terrain annexe	9 000.00 €
Remplacement projecteurs stade	48 432.88 €

TOTAL TTC	72 252.88 €

Tout ceci fut possible grâce à notre cantonnier Christophe, et également au maire et adjoints, pendant leurs vacances estivales.

Mi-novembre, ce fut au tour du petit terrain de subir une réfection totale. Cela consistait à un retournement complet du terrain, une remise en forme, enfouissement des cailloux suivi du semis du gazon.

Le terrain sera de nouveau praticable à partir du 1^{er} juin 2025 (Arrêté du Maire n°40/2024).

Le remplacement des projecteurs du stade par des luminaires LED devait être réalisé en décembre mais suite aux intempéries l'intervention s'est faite courant janvier 2025.



INAUGURATION BATIMENT MULTI-ACCUEIL ET LOGEMENTS LOCATIFS

Le vendredi 26 juillet 2024, Cheyssieu a inauguré son nouveau bâtiment multi-accueil, un projet ambitieux lancé en 2019.

Cet édifice, qui a nécessité un peu plus d'un an de travaux, représente un investissement de 1,4 million d'euros, soutenu par diverses subventions : 250 000 € (DSIL), 35 700 € (DETR), 106 000 € (Région, à venir), 50 218 € (Département de l'Isère) et 100 000 € (CC EBER).

Présidée par le maire Gilles Bonneton, cette inauguration a rassemblé de nombreuses personnalités, dont le Sous-Préfet Denis Mauvais, la conseillère départementale Isabelle Dugua et des élus locaux. L'architecte Laurent Bariat a mis en avant le caractère écologique et local du projet : utilisation de béton de bois (fabriqué à Beaurepaire) pour réduire l'empreinte carbone et installation de panneaux photovoltaïques pour l'autosuffisance énergétique.

Le bâtiment inclut une salle associative, un espace médical et paramédical, un espace coworking, ainsi que cinq appartements communaux. Ce projet, fruit de plus de trois ans de préparation, a été salué par les intervenants comme un exemple de transition écologique et de dynamisme local.

Enfin, Isabelle Dugua a exprimé son souhait de développer davantage d'espaces similaires, tandis que Denis Mauvais a souligné l'importance du travail collectif réalisé par les élus et les habitants, illustrant la volonté d'embellir et de moderniser la commune de Cheyssieu.

TRAVAUX

L'inauguration a eu lieu le 26 juillet dernier en présence de M. le sous-préfet de Vienne, M. Denis Mauvais. De nombreux élus de l'intercommunalité ou représentant la Région ou le Département étaient également présents. Les habitants et artisans ayant participé au chantier étaient également conviés à visiter l'ensemble des locaux et logements après les discours. Cette rencontre s'est achevée par un moment de convivialité dans la cour du bâtiment.



ATTRIBUTION DES LOGEMENTS LOCATIFS COMMUNAUX :

La commission logement s'est réunie à deux reprises pour définir les critères d'attribution et proposer le montant des loyers.

Les critères retenus sont :

- Être un jeune de Cheyssieu
- Ou avoir des enfants scolarisés à l'école de Cheyssieu
- Avoir des revenus permettant d'assurer le règlement des loyers par prélèvement.

La commission a proposé au conseil municipal 5 candidatures parmi 9 dossiers déposés.

Elle a également proposé les tarifs de location :

- 400 € mensuels pour les logements T2
- 700€ mensuels pour les logements T3
- 70€ mensuels pour les garages

Après délibération du conseil municipal, les locataires ont pu intégrer leur appartement au 1^{er} septembre 2024.



**MINODIER
EGCM**

Energies renouvelables - Sanitaire
Chauffage - Climatisation - Electricité
Maintenance

26 - ANNEYRON 04 75 31 50 89
www.minodier-egcm.com

**L'Agriculteur
du Suzon**

Producteur & transformateur BIO

Plantes aromatiques & médicinales BIO
Sirops de plantes
Infusions
Gelées de plantes
Aromates séchés

Maxime COUTURIER
515 chemin du Suzon 38550 CHEYSSIEU
agriculteur
www.agriculteur.fr
L'Agriculteur du Suzon
agriculteurdusuzon@gmail.com

ECOLE : rentrée scolaire

Une rentrée scolaire 2024/2025 sous le signe du changement dans l'organisation des classes, à la demande de Mme l'Inspectrice, afin de ne pas dépasser 24 élèves dans les classes de GS, CP et CE1 !

Ainsi, l'organisation des classes est la suivante :

19 PS/MS avec Mme Blanquart et Mme Rodia les mardis

21 GS/CP avec Mme Blachère et Mme Andrieux les lundis

24 CE1/CE2 avec Mme Allix

27 CE2/CM1/CM2 avec Mme Chatron et Mme Andrieux les jeudis.

Un thème fort sera abordé durant cette nouvelle année scolaire : voyage dans le temps; ponctué par des visites de Vienne et du musée gallo romain de St Romain en Gal.

D'autres projets divers et variés rythmeront l'année :

- La participation au projet ludothèque pour tous les CE1 et CE2
- Un cycle de 18 séances de musique de la PS au CM2, avec Nadine De Martini du 4/11/24 au 7/04/25, financé par la mairie.
- Un cycle piscine pour les GS/CP, CE1/CE2 à la piscine de Roussillon, dont 2 séances seront consacrées aux CM1/CM2, financé par la mairie.
- La participation à la semaine du goût du 14 au 18 octobre, ainsi que la visite de Guillaud Traiteur
- La participation au cross CM2/6ème au collège Frédéric Mistral le jeudi 10 octobre
- Un courseton pour toutes les classes le vendredi 8 novembre au matin
- La représentation théâtrale du spectacle « Oliver Twist », au théâtre à Vienne pour les CE1/CE2 et CE2/CM1/CM2 le 26/11
- La photo de classe et carnaval le jeudi 20 février; le carnaval se fera l'après-midi.
- L'intervention de l'infirmière scolaire pour les CM2 le vendredi 16 mai au matin.
- Le projet jardinage pour les PS/MS/GS/CP

L'équipe enseignante vous souhaite une très bonne année 2024/2025

Mme Chatron Isabelle



L'association du Sou des Écoles

a pour vocation de soutenir les projets éducatifs et pédagogiques de l'école, en apportant une aide pour financer les activités et sorties des élèves. Grâce à l'engagement de parents bénévoles, nous œuvrons pour offrir aux enfants des expériences enrichissantes en complément de leur parcours scolaire.

Projets de l'équipe pédagogique :

Cette année, l'équipe des maîtresses souhaite proposer plusieurs projets sur le thème du voyage dans le temps :

Des sorties culturelles, visites de musées et sites historiques à Vienne, contes et spectacles, et excursions pour découvrir le patrimoine local.

Manifestations à venir :

Pour soutenir ces initiatives, le Sou des Écoles organisera plusieurs manifestations tout au long de l'année. Ces événements permettent de collecter des fonds tout en renforçant la convivialité entre les familles, l'école et le village de Cheyssieu : l'école, hors les murs. Voici les dates à noter :

- La fête d'Halloween, le 31/10 : soirée festive ouverte à tous, danse, soupe et hotdogs
- La fête des lumières, le 8/12 : croziflette, chocolat chaud et « marché de Noël » des enfants
- Loto de l'école : après midi conviviale avec de nombreux lots à gagner, idéale pour toute la famille, le dimanche 16/03
- La chasse aux œufs de Pâques et son traditionnel repas en précommande, le dimanche 12/04
- Le Petit Marché, édition n°2 : marché de producteurs et créateurs de la région, le samedi 24/05
- La Kermesse, le samedi 21/06 : grande fête de fin d'année

À ces rendez-vous désormais traditionnels, viendront s'ajouter une vente de fromages avant les vacances d'hiver et une vente de pizzas aux beaux jours, deux belles occasions de vous régaler !

Le Sou des Écoles compte sur votre présence à tous et le soutien du village pour faire de ces projets une réussite pour les enfants !

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez nous contacter par mail ou lors de notre prochaine manifestation :

Soudesecolesdecheyssieu@gmail.com

Merci de votre engagement à nos côtés !



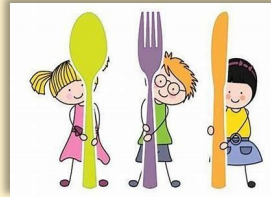
Périscolaire

Comme évoqué dans le dernier flash infos de septembre 2024, et pour la plus grande joie des enfants, notre prestataire Guillaud Traiteur a proposé une animation crêpes à l'ensemble des enfants inscrits au restaurant scolaire. Pâte à tartiner, confiture, sucre, nature, en fin de repas ; chacun a pu déguster sa crêpe selon ses préférences.

Quelques semaines auparavant, les enfants, très surpris au départ, ont partagé un repas « à l'envers ».



Finalement, chacun était ravi de cette façon inhabituelle de prendre son repas.



Quelques chiffres concernant les accueils périscolaires :

En moyenne, 30 enfants fréquentent l'accueil périscolaire du matin et environ 40 enfants pour les soirs soit environ 33 à 45 % de l'effectif total des enfants scolarisés. Nous accueillons entre 70 et 75 convives chaque midi au restaurant scolaire soit 77 à 83 % de l'effectif total des enfants scolarisés.

Quelques nouveautés au restaurant scolaire :

Pour poursuivre le travail de lutte contre le gaspillage alimentaire mené avec les enfants de CE et CM, les entrées ne sont plus servies sous forme de ramequin individuel.

Les entrées sont mises à disposition sur le self et les enfants se servent suivant leurs envies. Les animatrices restent cependant vigilantes à ce que les enfants goûtent un peu de chaque plat.



Le temps de pause méridienne est un temps de partage et de convivialité, mais aussi un temps d'apprentissage. Les animatrices ont fait le constat que les serviettes en papier étaient difficilement utilisables par nos plus jeunes convives.

Souvent déchirée avant le début du repas, mouillée par accident, la serviette finissait régulièrement à la poubelle sans avoir essuyé, ni les mains, ni la frimousse des bambins.



Depuis novembre, chaque enfant a donc sa propre serviette en tissu. Pour des notions d'hygiène, la serviette est accrochée au porte-manteau de l'enfant (porte manteau nominatif), il la prend en posant son manteau et la repose à la fin du repas.

Les serviettes sont lavées chaque mardi et chaque vendredi.

Destinée au départ pour les enfants de PS/MS, il semble que les enfants de GS/CP aient souhaité en faire autant.

C'est donc chose faite pour nos 35 plus jeunes convives !

Bien que cela représente un investissement financier et des tâches supplémentaires pour les agents, cette démarche s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le gaspillage et dans une démarche de réduction des déchets.

Visite du Père Noël :

Vendredi 20 décembre, les enfants ont eu la visite du Père Noël

Les menus sont disponibles sur le site de la commune : cheyssieu.fr





Vie municipale

Solidarité avec nos aînés

Comme chaque année, une distribution de colis de Noël a été effectuée chez nos aînés.

Cette année, 58 personnes de plus de 78 ans, dont 10 couples, ont reçu un panier rempli de produits provenant essentiellement de producteurs locaux dont 3 de Cheyssieu.

Nous remercions Annie, Hélène, Gisèle, Josette et Marie Noëlle pour leur collaboration et leur aide précieuse.

Meilleurs vœux à vous tous !



Téléalarme

Le service téléalarme est un service d'assistance et de secours pour toute personne dont l'autonomie est fragilisée par le handicap, la maladie et l'isolement.

A ce jour, à Cheyssieu, 16 personnes en bénéficient et sont visitées tous les mois par un élu.

Ce service permet de maintenir à domicile des personnes seules ou en couple.

Il fonctionne de façon permanente 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, grâce à un centre d'écoute.

Une simple pression sur le médaillon (tour de cou ou bracelet) déclenche un appel d'urgence.

Le bénéficiaire est alors mis en relation avec une personne qui, selon la gravité de la situation, envoie les pompiers ou prévient l'entourage familial.

Afin de garantir le bon fonctionnement de l'appareil, une vérification est pratiquée de manière automatique toutes les semaines.



La Steff



Il y a un an « La Steff » ouvrait ses portes et vous proposait un lieu de rencontres, de partages et de convivialité...

Un an après, le rdv a bel et bien été honoré avec de magnifiques moments de vie et ceci grâce à vous !!!!

Grâce à vous qui avez répondu présents, vous qui avez participé aux différents événements festifs proposés, vous qui en avez sollicités : Beaujolais Nouveau, Halloween, Coupe du Monde, Derby....

Ou tout simplement par votre présence autour d'un verre, d'une planche, d'un cocktail ou d'un glace dégustée que la terrasse agrémentée d'un petit coin de verdure !!!!

Autant qui donne encore plus envie de vous proposer de nouveaux moments à découvrir et de souvenirs à créer !

Pourquoi pas autour de prochains concerts – le premier à venir le 17 Janvier 2025 avec DAVAC (SOFT ROCK)... et d'autres à venir sur la saison printanière/estivale !

Et pour vos papilles, nouvelle planche au camembert chaud, servi avec pomme de terre aux herbes et charcuterie, ou encore proposition de plateau d'huîtres et/ou crevettes, toujours proposés avec nos vins du moment !

D'autres surprises en 2025 ? EVIDEMMENT !!!!!

« La Steff » et son équipe dynamique seront heureuses de vous retrouver pour vivre encore beaucoup d'autres moments de convivialité et de plaisirs !!!



Bonne année 2025 !!!!



ILLUMINATIONS CHEYSSIEU 2024

Un groupe de bénévoles a accompagné quelques élus pour l'installation des décors lumineux le samedi 30 novembre au matin. Ce fût la 26^e installation annuelle, depuis qu'au départ ces décors ont été imaginés et créés par Roger Grenouiller et Joseph Guillaud. Roger nous a quitté il y a dix ans, le 6 septembre 2014. Nous nous rappelons qu'au début il avait conçu les étoiles filantes dans le rond point du village. Des guirlandes lumineuses avec ampoules de toutes les couleurs accompagnaient, en traversée de route du CD 37 ce seul décor. Puis au fil des années, des bénévoles l'ont accompagné pour construire et installer les décors qui illuminent désormais notre centre village mais également les hameaux.

Au préalable, un groupe autour de Jacky Rousset avait pendant plusieurs journées ressuyé et réparé les décors défectueux.



Le dimanche 8 décembre, la municipalité a accompagné les associations du village et les bénévoles pour organiser une animation conviviale qui a réuni toute la soirée de très nombreuses familles avec leurs enfants.



CONCERT A L'EGLISE

En début de soirée, dès 17H, un concert gratuit, de l'ensemble vocal « A Capella » de St Désirat et des villages avoisinants a eu lieu dans l'église de Cheyssieu.

Plus de 40 choristes sous la direction de Fabienne Rolland-Richard avec Véronique Pleyne au piano ont chanté des chants de Noël, des chants sacrés et des variétés françaises avant que les élèves des classes élémentaires de la commune, sur la base du volontariat, les rejoignent pour chanter deux chants appris avec leur intervenante de musique (cours financés par la municipalité).

Nous n'avions jamais connu notre église avec autant de personnes présentes et enchantées par ce magnifique concert entraînant. Certains ont même été déçus de ne pouvoir rentrer lorsque les portes se sont fermées à 17H... La collecte faite, à rapporter : 346.50 €, entièrement reversés à l'association du sou des écoles conformément à l'initiative portée par Mr le Maire et son équipe ; la municipalité prenant en charge les frais fixe obligatoires.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont bravé le mauvais temps pour organiser cette belle manifestation qui anime notre village une nouvelle fois.





Vie locale

VIE PAROISSIALE

Paroisse Saint Pierre en Pays Roussillonnais

La Paroisse Saint Pierre en Pays Roussillonnais comprend douze villes ou villages
Prêtre Modérateur Curé : Père Armand MOUDILOU
Prêtres Coopérateurs : Père Aimé -Fulbert MALELA
Père Paul KONKOB, également étudiant à la faculté de théologie de Lyon.
Diacre : Thierry MERLE.
Équipe Paroissiale : Nicole Gaillard, Marie-Claude Pillon, Christine Javayon, Kevin Juan.



8 décembre père Paul, évêque Jean-Marc Eychenne, père Armand et père Aimé

Maison Paroissiale : 13, rue du puits sans tour 38550 Péage de Roussillon (nouvelle adresse)

Tel : 04 74 86 29 57 avec répondeur
Accueil : Du lundi au samedi de 9 h à 11 h
Courriel : maison.paroissiale@pspepr.fr
Service communication : communication@pspepr.fr
Site internet : <http://www.pspepr.fr>
Site du diocèse : <http://diocese-grenoble-venne.fr>

Pour les messes dominicales trois lieux fixes :

Le samedi à 18 h 30 à la Chapelle des Cités à Roussillon
Le dimanche à 9 h à Saint Clair du Rhône
10 h 30 à Anjou

Les autres lieux de culte ont des messes en alternance. (se référer au site)

A Cheyssieu, pour 2025 messes LE 19 JANVIER 20 AVRIL (sous toute réserve ; Pâques) 19 OCTOBRE

Lors de nos messes nous prions pour nos défunts, mais aussi pour les vivants, malades, (action de grâces).

Vous pouvez demander une intention de messe auprès de Françoise Barbier au 06 46 44 61 91 ou Nicole Gaillard au 06 62 83 07 91
(A cette occasion une participation vous est demandée : L'offrande est à partir de 18 €).

« La paix n'est pas seulement l'absence de guerre, mais une condition générale dans laquelle la personne humaine est en harmonie avec elle-même, en harmonie avec la nature et en harmonie avec les autres. C'est cela la paix »

Pape François



Pour le Baptême : permanence à la Maison Paroissiale le mardi matin (prévoir la demande au minimum trois mois à l'avance). Vous serez invités à participer une rencontre (de 20 h à 22 h) avec d'autres parents, puis une autre, juste avec le célébrant. Vous pouvez dorénavant faire cette demande directement sur le site de la paroisse à la rubrique « je souhaite »

Pour le Mariage : Prendre contact au 06 62 83 07 91 (démarche à effectuer dès la prise de votre décision pour un mariage à l'église afin de réserver la date et le lieu de célébration).

Vous trouverez sur le site de la paroisse toutes les informations pour la préparation à ce sacrement.

Pour les Funérailles : la famille contacte l'entreprise de pompes funèbres qui se met en rapport avec la Paroisse. Préparation de la cérémonie avec la famille par une équipe de laïcs qui vous contacte, et en lien avec le célébrant.

Pour la Catéchèse Primaire et l'aumônerie : contact à la maison paroissiale.

Si vous ne pouvez pas prendre contact directement les jours concernés, vous pouvez soit :

Laisser un message sur le répondeur en veillant à laisser vos coordonnées téléphoniques au : 04 74 86 29 57

Envoyer un mail à : maison.paroissiale@pspepr.fr

Le 31 août, nous nous sommes rassemblés à l'église de Notre Dame des Cités, pour dire aurevoir à notre curé le père Jean-Hugues MALRAISON. Il nous a accompagné pendant 6 années. Nous l'avons bien gâté, car il est très gourmand, et lui avons souhaité bonne chance pour sa nouvelle mission.

Et le 1^{er} septembre, notre nouveau curé le père Armand MOUDILOU a pris ses fonctions. Père Armand vient de la république du Congo Brazzaville. Avec lui, la paroisse bouge : consultation des paroissiens, messe pour les jeunes le 2^{ème} samedi soir de chaque mois à l'église des cités,

Son installation par notre évêque le père Jean-Marc EYCHENNE a eu lieu le 8 décembre en l'église d'Anjou. Elle fut suivie d'un repas avec plus de 250 convives.

Cette année, notre église, outre les célébrations dominicales, a vibré de diverses manières.

le 12 avril, avec le dynamique chœur « Gospel Passion » qui s'était déjà produit l'an dernier.

le 9 août, c'est le groupe « Tempo trio » piano, violon et hautbois qui nous a donné un récital de musique classique et contemporaine

le 13 octobre, le trio Nazani qui avait enregistré son CD dans cette église nous a permis de réentendre leurs magnifiques voix.

le 8 décembre, l'ensemble vocal A Capella des Villages du Chatelet nous a proposé un concert de Noël. Le chœur a proposé aux enfants de l'école qui voulaient participer de chanter « vive le vent » et « Vois Sur ton chemin ». Magnifique !

En 2024, notre communauté a accueilli pour leurs funérailles Paul ULMANN, Roger GOUBET, Gérard MADIOU, Paul PRAL.

Nous avons reçu pour leur baptême : Noam et Ella, Deyann et Dylonn

Et pour leur mariage : Laura et Maxence, Aurélie et Alexis

Le projet PommePV de Cheyssieu : que s'est-il passé en 2024 ?

Des pommiers protégés par des panneaux solaires semi-transparents ? C'est l'expérimentation à l'étude sur la commune de Cheyssieu ! Elle consiste à tester une solution de protection des cultures vis-à-vis des aléas climatiques (gel, grêle, fortes chaleurs etc...), constituée de panneaux solaires semi-transparents surélevés au-dessus de pommiers. Ce projet est le fruit d'une étroite collaboration entre Yves GOUBET, Clément GOUBET et Guillaume GENIN, agriculteurs à Cheyssieu, et l'entreprise BayWa r.e. France SAS, spécialiste des énergies renouvelables.



Données clés :

Culture : pommiers

Nb d'hectares : 1.5 ha

Type de panneaux :
semi-transparents

En 2024, plusieurs acteurs du territoire ont participé à l'avancée du projet : la commune, la Chambre d'Agriculture de l'Isère, la Communauté de Communes, le Conseil Départemental... Retour sur ces dernières grandes étapes :

07/03/2024 – Choix des variétés

Les pommes à produire sont sélectionnées sur la base de différents critères agronomiques (résistance, productivité...) et commerciaux (qualité gustative, conservation...) : inogo et inobi !

17/09/2024 – Obtention du permis de construire

Après une instruction incluant la consultation de services intercommunaux (service des eaux) et départementaux (SDIS, DDT-CDPENAF, Chambre d'Agriculture, ENEDIS), un Permis de Construire a été accordé par la commune de Cheyssieu.

Avril à novembre 2024 – Information et présentation du projet



Le projet Pomme PV a pu être présenté aux Cheyssinoises/Cheyssinois à l'occasion de plusieurs événements (Semaine de l'Environnement, Rencontre ACCA, Prenez la Clé des Champs, Foire de Sablons...). Des informations relatives aux évolutions du projet sont régulièrement mises à jour sur la page web suivante :

<https://www.baywa-re.fr/fr/solaire/projet-de-parc-agrioltaique-de-cheyssieu#le-projet-en-bref>

Et maintenant ?

Le projet entre désormais dans une phase d'élaboration de contrats de vente de l'électricité, étape indispensable avant de pouvoir lancer la construction du projet.

Monsieur le Maire, Gilles Bonneton continue de participer aux réunions du Groupe de Travail du projet et de s'assurer de la préservation des intérêts des Cheyssinois et du monde Paysan. Il est et restera parfaitement attentif à la maîtrise du projet par les agriculteurs, la réversibilité du projet, l'apport de réponses concrètes et sécurisantes à toute question posée par les citoyens.

Contact :

Nicolas Carneiro, chef de projets solaires

nicolas.carneiro@baywa-re.fr



EBER : La communauté de communes aide ses habitants

AIDES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

EBER s'est lancée il y a près de 4 ans dans une démarche climat, air, énergie. C'est un projet territorial de développement durable dont les objectifs consistent à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), adapter le territoire au changement climatique et améliorer la qualité de l'air.

Réduire l'impact des appareils de chauffage polluants est une priorité haute pour EBER.

Dans ce sens, elle accompagne financièrement les foyers avec deux primes possibles :

Prime Air Bois :

La « prime Air Bois » est une aide financière destinée au remplacement des cheminées anciennes générations à foyer ouvert ou vieux poêles à bois (ou inserts) par des appareils labellisés "flamme verte" plus performants et surtout moins polluants.

La Prime « Air Bois » pour remplacer un appareil de chauffage au bois antérieur à 2005 ou une cheminée ouverte : 1 000 € (+ 500 € sous conditions de revenus).

Prime de remplacement des installations fioul :

Cette prime « Stop Fioul » est destinée à aider les habitants pour changer leur mode de chauffage optant pour une source de chaleur renouvelable (pompe à chaleur, chauffage bois).

La Prime « Stop Fioul » pour remplacer une chaudière au fioul : 1 000 € (+ 2 000 € sous conditions de revenus).

Ces primes peuvent être cumulables avec **MaPrimeRénov'**, l'éco-prêt à taux zéro et les Certificats d'économies d'énergie, soit 4 000 € d'aides selon conditions.

L'installation du nouveau matériel doit être réalisée **par un professionnel qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)** dans le domaine de travaux concerné.

L'AGEDEN à votre écoute à toutes les étapes :

04 76 23 53 50

eberaidechauffage@ageden38.org

Ou la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône

Par téléphone : 04 74 29 31 00. Demandez le Service Énergie Climat



Rénovation énergétique des logements :

Vous souhaitez avoir un conseil gratuit pour la rénovation énergétique de votre logement ?

La Communauté de Communes et l'AGEDEN (Association pour une Gestion Durable de l'Énergie) vous proposent un service gratuit d'information et de conseil énergie. Vous pouvez bénéficier de rendez-vous conseils personnalisés pour vous accompagner dans votre projet et vous aider à construire un plan global de réhabilitation, présenter les aides financières...

Des permanences sont proposées à la Communauté de Communes Entre Bièvre Et Rhône, à Saint-Maurice-l'Exil et au pôle de proximité à Beaufort. Des conférences thématiques sont également proposés régulièrement.

Informations et prises de rendez-vous au 04 76 14 00 10 - **Infoenergie38.org**

Aide pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau pluviale

Le récupérateur d'eau de pluie permet de repenser la consommation d'eau au sein d'un foyer de manière écologique et économique. L'eau stockée pouvant servir à arroser le jardin ou à nettoyer le mobilier extérieur et les véhicules.

Pour être éligible à l'aide, l'équipement doit être :

- un contenant neuf, d'une capacité supérieure à 200L
- destiné à un usage extérieur exclusivement (arrosage jardin...)
- hermétique afin d'empêcher la prolifération des moustiques
- acheté dans un commerce du territoire (les commandes internet ne sont pas acceptées).

Le montant de l'aide :

Si votre dossier est éligible, Entre Bièvre et Rhône vous accompagne à hauteur de 50 % du montant de l'achat en € TTC, plafonné à 100 €.

Cette offre n'est octroyée qu'une seule fois par foyer. Les frais de livraison, accessoires ou d'installation ne sont pas éligibles.

Des documents sont à votre disposition :

- Règlement
- Formulaire de demande
- Attestation sur l'honneur

Au siège de la Communauté de communes et au service des Eaux (rue des Vêpres).



Acquérir un composteur

Afin de réduire les volumes de notre poubelle d'ordures ménagères, il convient de trier au mieux les déchets et de composter les denrées périssables: épluchures et déchets de cuisine, restes de repas, marc de café et sachets de thé et infusions, végétaux et déchets de jardin (en petite quantité), cartons fins en morceaux et essuie-tout.

Entre Bièvre et Rhône propose l'acquisition d'un composteur en bois ou plastique (selon le stock disponible) de 300 litres. Vous pourrez participer à une formation sur les notions de base du compostage et vous procurer, gratuitement, le « guide du compostage »

Contre une contribution financière de 10 euros (moyens de paiement acceptés : chèque et espèces) et avec un justificatif de domicile, venez chercher votre composteur au siège de la communauté de communes EBER.



La précarité énergétique, l'affaire de tous !

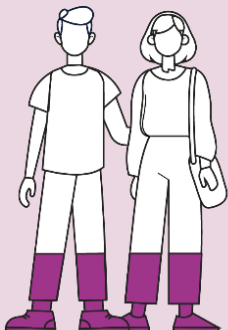
La précarité énergétique est un sujet de préoccupation nationale depuis maintenant plus de 10 ans. Avec la crise sanitaire et énergétique des dernières années, de plus en plus de personnes sont touchées par ce fléau. Mais alors qu'est-ce que la précarité énergétique ? Comment lutter contre ? Focus sur ce phénomène qui atteint de plus en plus de monde.

Qu'est-ce que la précarité énergétique ?

La précarité énergétique se définit comme la difficulté, voire l'incapacité à pouvoir chauffer correctement son logement et ceci à un coût acceptable.

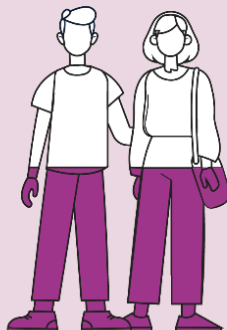
La loi du 10 juillet 2010, dite loi Grenelle 2, énonce, quant à elle, une définition légale de la précarité énergétique : « Est en situation de précarité énergétique [...] une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

En France, l'Observatoire National de la Précarité Énergétique réalise un tableau de bord, le dernier date de novembre 2023. Il s'appuie sur certains nombres d'indicateurs pour suivre la précarité énergétique. Ce qui est peu connu, c'est que l'on peut subir la précarité énergétique autant en hiver avec le froid, qu'en été avec la chaleur.



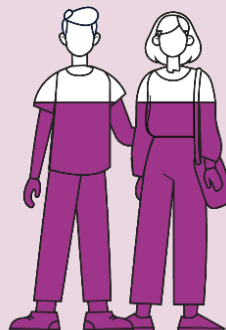
26 %

des français déclarent avoir souffert du froid au cours de l'hiver 2022/2023 pendant au moins 24h.



55 %

des français déclarent avoir souffert de chaleur en été.



79 %

des français déclarent avoir restreint le chauffage chez eux pour ne pas avoir de factures trop élevées.

Source : Médiateur national de l'énergie, 2023

Des aides pour lutter contre les passoires énergétiques.

De nombreuses aides existent pour aider à rénover, changer son mode de chauffage, pour aider à payer les factures. Ces aides peuvent se trouver au niveau local, intercommunal ou même national. Mais il n'est pas toujours facile de s'y retrouver et de les connaître.

C'est pourquoi le site de l'Ademe (l'Agence de la transition écologique), répertorie l'ensemble des aides disponibles afin de vous aider à vous y retrouver. Découvrez le site de l'Ademe :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/finances/aides-a-renovation>



Intercommunalité



2024



1410 Route des Villages - Vernioz
04 74 54 14 37 accueil@cs-oviv.fr

une année dynamique grâce à :

- ◆ Une nouvelle directrice arrivée en novembre 23 qui a permis d'apporter son professionnalisme et son soutien à l'équipe de salariés après 2 ans sans direction.
- ◆ Une implication plus active des habitants de la vallée dans les commissions et instances de décision afin d'apporter à la population des activités variées et adaptées à chacun quel que soit son âge, ses besoins et/ou ses envies.
- ◆ Une équipe de salariés toujours en quête de nouveautés autant pour les habitants que pour financer ces actions.
- ◆ Une fréquentation accrue à toutes les activités et services proposés.

Ainsi l'OVIV conforte sa place de Centre Social : lieu de vie, d'écoute, d'animation, d'activités, de services et d'initiatives pour les habitants. Ouvert à tous, il a pour mission de créer du lien social et de contribuer au "mieux vivre ensemble" sur notre territoire. C'est à partir de l'expression du besoin des habitants, de votre "envie de faire" et de "faire ensemble" que se mettent en place des actions et des services, en concertation avec les différents partenaires.

A noter : l'association OVIV fêtera ses 25 ans en 2025, l'occasion de festivités conviviales et chaleureuses et surtout construites par vous et ouvertes à toutes et à tous!

Nous tenons à remercier la municipalité pour l'ensemble des bâtiments mis à disposition pour toutes les activités et particulièrement pour la nouvelle salle des associations qui permettra plus de confort pour nos habitants.

Nous ne pouvons pas présenter l'ensemble des actions mais nous avons choisi de faire un focus sur les actions phares ou nouveautés de cette année 2024.

Yves Grenouiller : président

Amandine Testard Fanget : directrice

ACCUEIL DE LOISIRS ENFANCE ET JEUNESSE



Enfance : Nous accueillons tous les enfants de la vallée de 3 à 10 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires sur 2 sites différents : Vernioz et Cheyssieu. C'est à chaque fois près de 120 enfants qui peuvent participer. C'est l'occasion de profiter d'activités collectives autour de thématiques, par exemple : la BD, le handicap, la magie, les 5 sens ... et bien sur les JO.

Les vacances d'automne ont aussi été marquées par un événement phare porté par le centre social : "halloween party". Les enfants ont pu profiter de cette journée pour venir

déguisés en monstres, vampires, citrouilles, ou bien encore sorciers.

Les séjours sont aussi des moments importants où les enfants apprennent la vie en collectivité et la vie quotidienne puisqu'ils participent aux tâches de la vie courante (mettre la table, faire la vaisselle, cuisiner...) des visites et activités sont aussi proposées comme : le trampoline, le vélorail, accrobranche, jeu gonflable nautique, activité de nature sur l'île du beurre ...



Passerelle 10-11 ans :

Ce projet prend de l'ampleur au fur et à mesure des années. La nouvelle animatrice a su redynamiser le secteur. Les activités répondent bien aux besoins de cette tranche d'âge. Cette année, l'animatrice souhaite développer les projets avec les enfants en les impliquant dans la construction mais aussi dans le financement. Ces actions sont très

demandées par les enfants qui sont volontaires à chaque action proposée. Pour l'année 2025, ils ont l'intention de construire le séjour été avec l'animatrice.

Jeunesse:

Tout au long de l'année, les jeunes travaillent autour de projets accompagnés. En juillet/aout 2024, ils ont pu partir au Mont Blanc en ayant construit leur séjour (recherche d'informations, réservations d'hébergement et d'activités...) mais aussi en recherchant des financements (subventions et actions d'autofinancement).

Les animateurs jeunesse vont aussi à la rencontre des jeunes sur le territoire (city stade, stade de foot...), au collège (St Maurice l'Exil, Vienne, Beaurepaire). Ils interviennent avec une malle de jeu entre midi et deux heures. Enfin, ce secteur travaille avec les autres centres sociaux (Fil de l'ambre, et les 4 vents) pour des propositions d'activités ou des projets plus ambitieux.



LUD'OVIV



En itinérance dans les 7 communes de la vallée, la Lud'OVIV propose des espaces de partage autour du jeu destinés à tous. Elle intervient durant les temps scolaires, périscolaires et se déploie sous forme de journées, soirées jeux de société, rendez-vous thématiques et prêt de jeux de société (pour les abonnés).

Cette année a notamment été marquée par le développement du partenariat avec la Médiathèque Plurielle, qui a permis à de nouveaux projets d'émerger.

Animés par des bénévoles de la Lud'OVIV, des après-midis Part'age ont été organisés, en lien avec les accueils de loisirs qui permettent à des habitants, parfois isolés, de partager un temps autour de jeux de société avec des petits groupes d'enfants.

La Lud'OVIV est toujours à la recherche de forces vives pour accueillir, animer, accompagner les publics et aussi participer à la

SECTEUR FAMILLES - ADULTES

Tout au long de l'année et suivant vos envies, le secteur familles vous propose :

DES SORTIES POUR TOUS, dans le cadre du dispositif Vacances Solidaires Collectives de la CAF, **Sorties en 2024** : Accrobranche, aux Grottes du Cerdon, à Peaugres et au Cirque Imagine.

Week-end en famille : 12 familles ont pu se retrouver le temps d'un week-end à Chamrousse. Le partage, la convivialité, l'entraide, la bonne humeur résumant bien le séjour.

DES ATELIERS PARENTS, GRANDS-PARENTS ENFANTS : Ces ateliers permettent un échange entre l'adulte et l'enfant, entre les adultes et entre les enfants. Ils ont lieu pendant les vacances scolaires. Nous essayons au maximum de faire les ateliers en extérieur.

DES ATELIERS MASSAGE BEBE ET DÉCOUVERTE PORTAGE

L'atelier **massage bébé** est proposé tous les vendredis matins, dans un cadre convivial et encadré par des professionnelles de la petite enfance.

La **découverte du portage bébé et bambin**, un samedi par mois animé par Charlene THOMAS de "Chalin de koala", éducatrice de jeunes enfants et conseillère en portage bébé.

DES JOURNÉES PART'AGE sont des temps d'échanges intergénérationnels autour de jeux de société. Les parents et grands-parents peuvent venir avec leurs enfants pour jouer et prendre une collation. Ces temps sont animés par les bénévoles de la Lud'Oviv.

DES CAFÉS CRÉATIFS ont lieu un mardi sur deux, de 9h à 11h à la salle des associations à Auberives Sur Varèze. Ce sont des temps entre adultes qui sont ouverts également aux jeunes parents qui souhaitent venir se changer les idées autour d'une activité et d'un café.

DES ACTIVITES POUR LES 60 ANS ET + : Dans le cadre de la Conférence Territoriale des Solidarités du Territoire Isère Rhodanienne, les habitants âgés de 60 ans et plus ont pu faire différentes sorties (repas + concert à l'auditorium, repas dans un petit Bouchon Lyonnais et visite des traboules et Fourvière, pièce de théâtre au Théâtre National Populaire à Villeurbanne).

Sur l'année 2024, 4 thés dansants ont eu lieu à la salle polyvalente du Gontard et au mois de décembre à Cour et Buis avec le goûter de Noël offert. Ils ont pu également participer aux ateliers culinaires animés par Amina.

UN LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS Buld'air : Tous les mercredis à partir de 10h jusqu'à 12h, accueil des parents, grands-parents avec des enfants âgés jusqu'à 6 ans. Durant la matinée les enfants pourront jouer sur différents espaces de jeux. Echange entre parents - enfants, parents - parents, entre enfants. Sans inscription, gratuité, confidentialité.

UNE BOURSE SOLIDARITE VACANCES : aide au départ en vacances pour les familles à revenus modestes. Le Centre Social OVIV accompagne les familles dans leurs démarches.



MOCHILEROS

L'association Mochileros fondée le 03 Mars 2023, a pour but de promouvoir, d'encourager, de développer, d'organiser, la randonnée en milieu montagnard en favorisant les relations amicales entre les membres.

L'association Mochileros est affiliée à la FFMM (Fédération Française du Milieu Montagnard).

Une randonnée en milieu Montagnard ou en milieu Rural est organisée chaque semaine

au départ de Cheyssieu ; un stage d'une semaine est organisé une fois par an (en France ou à l'étranger).

En partenariat avec la Ligue contre le cancer <https://don.ligue-cancer.net>

Faites un don en ligne "Les plus beaux sommets de France"

tous renseignements :

<https://www.facebook.com/groups/2652240561518176/66>

Nos 339 randos, reportages, photos, parcours, descriptifs...sur notre site :

<https://www.mochileros.fr>

Composition du bureau :

Président : Thierry Guigal 06 49 00 71 09

Vice Présidente : Bérengère Shiro

Secrétaire : Nathalie Mabilon

Trésorier : Louis Rottier



AKOF TOGO

À la suite de la démission de Monsieur Max ROMÉY, un changement de bureau a été voté au sein de l'association AKOF TOGO :

Mme LEMOINE Lydie, présidente

Mme GENTHON Claire, secrétaire

Mr LEMOINE François, trésorier

AKOF TOGO continue ses missions auprès de la petite enfance et la population rurale défavorisée au TOGO.

Nous avons envoyé des fonds en urgence en septembre pour :

- L'achat de lait (un des orphelinats que nous soutenons a accueilli 3 nouveaux nés, et une maman est décédée en mettant des jumelles au monde à BETEKPO, elles ont été prises en charge par leur grande mère qui n'a pas les moyens de les nourrir)
- L'achat de nourriture pour la cantine de CAMBOUA et la cantine de la maternelle de BETEKPO que nous avons mises en place l'an dernier et qui garantissent un repas par jour à une soixantaine d'enfants (voire plus)
- La rentrée des classes de 2 enfants que nous parrainons



Nous envisageons de nouvelles actions pour récolter d'avantage de fonds tout au long de l'année. Nous partons en mission au TOGO en janvier 2025.

Les frais du voyage, hébergement et nourriture ne sont pas pris en charge par AKOF TOGO. Nous évaluerons les besoins sur place et contrôlerons l'efficacité et le suivi des actions déjà menées. Nous cherchons de nouveaux bénévoles, donateurs ou parrains pour soutenir nos efforts.

VIVADIMI

En tant que Président fondateur de VIVADIMI en 2009, je rebondis sur les récentes publications et articles (notamment sur le Dauphiné Libéré) marquant l'avancée de notre projet « La Vie Du Bon Côté ».

Quinze ans de rudes batailles et un bel aboutissement. Les travaux ont débuté pour se terminer dans quelques mois. Concept immobilier innovant qui réunira à Cheyssieu, une maison partagée, un centre d'animations en ruralité, puis un village de vacances et de répit.

Ouvert à tous.

Ce concept n'est pas seulement la conséquence d'un vécu particulier et personnel, pas seulement lié à la politique sociale du handicap et du grand âge. C'est l'idée que nous avons d'un projet de vie sociale et partagée sur le territoire de l'Isère Rhodanienne. Comprendre ce qui nous fait mieux vivre me semble être du bon sens. La solidarité et l'interaction sociale s'opposent enfin aujourd'hui à l'individualisme et la solitude. Finalement, nous remplissons les bonnes cases : développons ensemble ce type d'actions pertinentes en confiance.

Avec VIVADIMI, nous donnons un sens à notre vie, un engagement utile socialement, humainement bienfaisant, pour nous, pour vous, pour tous.

Allons de l'avant, ensemble. Parlons-en, agissons, adhérons. VAROUJAN DERDERIAN, entrepreneur disrupteur*

* innovateur constitutif d'une société à construire avec humanité.

Devenez membre de l'association :

<https://www.vivadimi.org/>

<https://www.facebook.com/vivadimi>

<https://www.instagram.com/vivadimiasso/>

contact@vivadimi.org



ASSOCIATION ESPOIR - ISERE CONTRE LE CANCER Antenne de ROUSSILLON



Depuis 45 ans, l'Association ESPOIR poursuit ses nombreuses actions :

- Soutien à la recherche contre le cancer
- Equipement des services d'oncologie
- Accompagnement des malades
- Soutien du dépistage lors des journées mondiales pour la lutte contre le cancer
- Développement des actions d'information et de prévention

Tous les fonds collectés bénéficient au département de l'Isère.

Manifestations organisées en 2024 :

- Participation à Mars Bleu (pour la prévention et le dépistage du cancer du côlon) et à Octobre Rose (dépistage du cancer du sein), à l'hôpital L. Hussel à Vienne
- Marche de l'Espoir à Agnin le 12 mai. Avec un temps agréable ce sont 830 marcheurs qui ont parcouru les divers sentiers balisés.
- Opération « Brioches » dans chaque village : elle a eu lieu le 05 octobre à Cheyssieu et, avec 16 bénévoles très motivés, a permis de récolter plus de 1760 euros.

Nous remercions les habitants pour leur accueil chaleureux et leur générosité. De plus des brioches ont été proposées avec des points de vente dans des enseignes commerciales et sur les marchés de l'agglomération.

Ces diverses actions nous permettent de poursuivre les soins de réflexologie mis en place en 2023 au service de Pneumologie à l'hôpital de Vienne. Cette année, l'Association finance un projet de soins socio-esthétiques et l'achat de matériel pour le Mas des Champs à Saint Prim. Nous avons renforcé l'aide aux personnes en difficulté en multipliant les soins de confort. Et toujours l'aide à la recherche avec un soutien aux différents laboratoires de Grenoble.



A RETENIR :
PROCHAINE MARCHÉ ESPOIR :
LE DIMANCHE
11 Mai 2025
A SAINT PRIM



FIT VAREZE



L'assemblée générale a eu lieu le 7 octobre 2024 au Foyer Rural d'Auberives Sur Varèze.

Notre effectif s'améliore depuis la période Covid et nous espérons atteindre les 45 adhésions cette année.

La moyenne d'âge de nos adhérents continue de rajeunir et de nouvelles personnes sont venues nous rejoindre. Les quatre séances ont de plus en plus de succès certainement grâce à nos jeunes animateurs Marine et Yann. N'hésitez pas à faire un essai gratuitement même en cours d'année. Nous étions 6 à 18 adhérents selon les dates et les cours pour une séance. On compte 43% de personnes d'Auberives – 45% de Cheyssieu et 12 % de communes aux alentours.

Chaque cours dure une heure. L'inscription est de 140 € la saison, quel que soit le nombre de cours suivi. En cours d'année, un tarif au prorata est possible

- Lundi : gymnastique douce à 9h30 à Cheyssieu au stade avec Marine
- Lundi : STEP à 18h30 au FAR d'Auberives sur Varèze avec Jacqueline
- Mercredi : renforcement musculaire à 18h50 au FAR d'Auberives avec Yann
- Vendredi : gym tonique adaptée à 9h30 à Cheyssieu au stade avec Marine



Pour la saison 2023/2024, nous avons participé au 8 décembre d'Auberives.

Notre vente de paëlla du 12 mai 2024 s'est bien passée mais avec moins de monde cette année car c'était un long week-end. Cette manifestation nous apporte un bilan financier à l'équilibre.

Nous avons également contribué à La fête de la musique à Auberives du vendredi 21 juin 2024 qui a eu beaucoup de succès.

On a clôturé la saison par un repas à la ferme ; moment de partage bien sympathique que nous renouvellerons très certainement en raison du nombre de participants.

Nous sommes toujours à la recherche d'une animatrice ou d'un animateur en STEP. Si vous êtes intéressé (e), laissez vos coordonnées aux mairies d'Auberives sur Varèze ou Cheyssieu.

Renseignements : 07-50-25-02-31



Vie associative



ACCA Diane de Louze

Cette saison 2024/2025, notre ACCA compte 45 adhérents (2 de plus que la saison précédente). Les manifestations de l'année écoulée se sont très bien déroulées. Bon résultat obtenu avec le boudin/saucisses/gueuses de janvier. Le renouvellement de la brocante en avril a aussi connu un succès inespéré avec plus d'une centaine d'exposants répondant présents. Le Ball-trap a vu un record d'affluence de tireurs et de spectateurs.

Avec une partie des bénéfices obtenus lors de ces trois manifestations nous avons pu redonner un coup de fraîcheur à notre local chasse. Un grand placard réalisé par nos chasseurs menuisiers a remplacé les modules dépareillés de rangement existants. L'acquisition d'une chambre froide et divers matériel courant ont pu être réalisés.

MERCI A TOUS LES CHASSEURS ENGAGES A LA REUSSITE DE NOTRE ACCA



Coté chasse

Le taux de prélèvement au niveau du petit gibier reste dans la continuité d'années en années (environ 60% par rapport au gibier réintroduit). Vu le peu de lièvres recensés lors des comptages, nous avons décidé en assemblée générale de ne pas le chasser pendant deux ans afin d'essayer de préserver la souche et le voir revenir dans notre campagne.

Le plan « chevreuils » attribué par la fédération de l'Isère a été réalisé avec seize prélèvements, ainsi que quatorze sangliers.

Toujours dans les règles de sécurité nous organisons des battues grand gibier responsables. Nous avons un parc d'une cinquantaine de miradors que nous vérifions chaque début de saison.



LE BUREAU

Président : Daniel PIZZINATO 06 86 02 26 25 / **Vice-président** : Olivier GAILLARD 06 09 08 05 73

Trésorier : Mickaël DUPUIS 07 77 25 91 92 / **Vice-trésorier** : Mathieu ROJAS 06 15 13 03 07

Secrétaire : Jacques GAILLARD 06 18 90 15 48 / **Vice-secrétaire** : Cyrille ARNOULT 06 64 00 76 03

Membres actifs : Axel GAILLARD / François GUICHON / Maurice SERVY

Supporters de St Etienne : Section 95 de Cheyssieu

2024 l'année de la remontée en ligue 1 !

Associés supporters de l'ASSE :

La section 95 des associés supporters de l'ASSE, basée à Cheyssieu, avec 30 adhérents, se porte toujours bien et espère encore de nouveaux adhérents.

Le 10 mars 2024 a eu lieu le traditionnel loto de notre section et ce fut un réel succès avec plus de 200 personnes présentes.

Le 10 juin s'est tenu notre assemblée générale, celle-ci a été suivie d'un apéritif et d'un repas. A cette occasion les responsables des sections (100) de Monsteroux-Milieu et de Condrieu (35) étaient conviés.

Le 11 novembre nos cuisiniers verts proposaient des moules frites à emporter ou à déguster sur place au stade de Cheyssieu.

Comme annoncé dans le précédent bulletin la section s'est rendu à Bordeaux le 16 décembre pour soutenir au Matmut Atlantique son équipe fanion. Si le match n'a pas été d'un grand spectacle sur le terrain, le résultat nul a permis de grappiller 1 point important dans la course à la montée.

Notre équipe favorite, après une première partie de saison moyenne, s'est finalement classée 3ème au championnat de France de Ligue 2, ce qui a permis de jouer les barrages et d'accéder à la ligue 1.

En battant Rodez en playoff à domicile, puis Metz pensionnaire de Ligue 1 en match aller-retour St Etienne retrouve l'élite 2 ans après être descendu.

Les prochaines dates à retenir :

Le dimanche 6 avril 2025 la section organisera son traditionnel loto salle de St Alban du Rhône, en juin son Assemblée Générale au stade de Cheyssieu et sa matinée moule-frites le 11 novembre 2025. Pour finir selon le calendrier de ligue 1 on espère rééditer en 2025 un gros déplacement pour soutenir nos favoris.

Allez les Verts.

Adhésion : 20 €, moins de 15 ans : 15 €.

Contact :

Section95@orange.fr





Vie associative



AMICALE SPORTIVE CHEYSSIEU

La saison 2023-2024 s'est soldée pour l'AS Cheyssieu avec un bilan plutôt mitigé sportivement avec la descente en D5 de notre équipe Senior. Cependant, la lumière est venue de notre équipe jeune de la catégorie U13 en entente avec le club de La Sanne qui a été sacrée championne et que nous félicitons !

La nouvelle saison 2024-2025 a débuté en septembre pour les différentes catégories d'âge du club. Pour les U6-U9, nous pouvons compter un effectif de 15 joueurs encadré par 4 jeunes U17 et des parents.

Nous avons prolongé l'entente avec la Sanne des catégories U11 à U17, les éducateurs réalisent un accompagnement extraordinaire et tout se passe agréablement bien pour nos jeunes joueurs.

En seniors, encore du changement cette année au niveau de l'encadrement et de l'équipe avec des départs et des arrivées, nous comptons un effectif de 26 joueurs assidus.

Un petit mot pour nos vétérans qui forment un excellent groupe sur et en-dehors du terrain et qui se retrouvent pour jouer les vendredis soir.

Nous avons réalisé un stage pour les enfants (25 jeunes) pendant les vacances de Pâques, c'était un superbe moment de partage entre éducateurs, encadrants et les jeunes. Il sera renouvelé en 2025.

Je tenais à féliciter les joueurs de toutes les catégories pour la saison dernière, à remercier les parents qui sont présents dans le respect et dans la bonne ambiance les week-ends au bord de la pelouse. Mais aussi, le club tient à remercier les éducateurs pour leur générosité et leur faculté à transmettre la passion du football aux jeunes. Un grand merci à nos sponsors qui sont d'un soutien immense pour la gestion quotidienne de la vie du club.

Enfin, nous comptons sur notre village plus que jamais pour venir soutenir nos équipes dans la joie et la bonne humeur ! Nous avons comme chaque année hâte de vous retrouver lors de l'une de nos manifestations

Composition du bureau :

Président : Novat Kevin

Vice Président : Novat Christophe

Trésorier : Damien Pascal-Suisse

Secrétaire : Florès Jean Paul

Responsable sponsoring : Novat Christophe et Pascal-Suisse Antoine

Correspondant club : Michael Grenouiller



Amicale boule ASSIEU CHEYSSIEU : ABAC

Notre amicale boule ASSIEU CHEYSSIEU compte cette saison quelques 80 licenciés et sociétaires, ce qui nous a permis d'avoir une très bonne représentation, et succès sur le plan régional .

Excellente année sur le plan sportif avec en prime nos deux équipes qualifiées pour représenter le comité du Rhône aux championnats de France vétérans à MOIRANS, où nos couleurs ont brillé jusqu'en seizième, et quart de finale pour l'équipe de Roger GROLEAT .

Tous nos concours ont affiché complet malgré une météo souvent capricieuse et notamment pour la réception du club de VEDENNE où la participation de tous dans la bonne humeur a permis tout de même de passer une bonne journée très appréciée par nos convives .

Nous avons une pensée pour nos deux amis d'Assieu , Roger et Camille qui nous ont quitté avec leur sourire.

Un clin d'œil aussi à tous nos écoliers d'Assieu qui ont foulé nos jeux en classe découverte, sous la bienveillance de leurs maîtresses

Nous constatons avec plaisir l'intérêt et le nombre grandissant de nos féminines, et avons décidé d'intégrer un concours mixte à notre calendrier et plus... Nous remercions nos municipalités et personnels pour leur collaboration et mise à disposition des installations.

Bienvenue à notre club, prenez soin de vous et votre famille

Amitiés

Alain / Jacques



Résultats élections législatives

30 JUIN 2024 :

Inscrits	876
Abstentions	270
Votants feuille d'émargement	606
Votants (enveloppes et bulletins /urne)	606
Blancs	15
Nuls	0
Exprimés	591

	Candidats	VOIX
1	ABADIE Caroline	115
2	LACAILLE Jacques	6
3	MICHEL Cécile	125
4	MANSOURI Hanane	286
5	GALVES Aurore	0
6	LASSALLE Jean-claude	59

7 JUILLET 2024 :

Inscrits	876
Abstentions	270
Votants feuille d'émargement	609
Votants (enveloppes et bulletins /urne)	609
Blancs	45
Nuls	4
Exprimés	560

	Candidats	VOIX
	MICHEL Cécile	226
	MANSOURI Hanane	334

Anniversaire Madame Bonneton



Odette Bonneton notre centenaire de Cheyssieu !

Le mardi 1^{er} octobre, Mme Odette Bonneton, née Guillot, a fêté ses cent ans de vie, de sagesse et d'amour. Originaire de Vernioz, Odette s'est mariée le 11 juin 1946 avec Gabriel André Bonneton, agriculteur à Cheyssieu. De cette union sont nés trois enfants : Yvette, Huguette et Guy.

« Odette, vous incarnez une partie de notre mémoire collective et à notre connaissance, la troisième centenaire de notre village. Chaque commune ne peut s'enorgueillir d'avoir sa ou son centenaire. Ce déterminant possessif ne traduit pas une fierté mal venue mais une marque d'affection bien particulière que nous avons pour tous, à celles et ceux qui ont traversé un siècle et qui appartiennent à l'histoire du lieu où ils ont passé une grande partie de leur vie. Vos enfants et petits-enfants vous chérissent et vous apportent tout leur amour et une aide précieuse. Vous êtes entourée d'amis qui partagent avec vous la passion des cartes, vous êtes la preuve que les cartes sont un puissant élixir de jouvence » :

Gilles Bonneton, Maire de Cheyssieu

Le jeudi 21 novembre, nous avons eu l'immense plaisir de célébrer cet événement exceptionnel entouré de sa famille et amis, riche en émotion d'une valeur inestimable à travers un temps de convivialité en dégustant le gâteau et les mignardises du chef pâtissier virtuose Sylvain Montmasson accompagné par l'ex CCAS et la municipalité.



Une Cheyssinoise a porté la flamme Olympique !

Nelly SATIN a porté la flamme olympique à Valence ce jeudi 20 juin à 18H30.

Nelly avait été sélectionnée pour porter la flamme suite à son inscription réalisée par sa meilleure amie Clémence. Elle a appris qu'elle serait relayeuse de la flamme des JO de Paris en fin d'année 2023. Cette jeune femme de 37 ans n'est pourtant pas sportive de haut niveau....

Infirmière-puéricultrice spécialisée en neuro-néphrologie et rhumatologie à l'hôpital Femme Mère Enfant de Bron, déborde de vie.

Maman de 3 enfants, Cassie, Tristan et Robin, elle assure la vie familiale avec l'aide active de son mari, Samuel.

Mais elle est aussi bénévole au centre social de l'OVIV et propose des massages pour bébés de un à huit mois, en apprenant aux parents comment procéder. Elle est également engagée comme administratrice au centre social.

C'est sur son « énergie » en lien avec le « collectif » qu'elle a été sélectionnée. Elle a appris cette nouvelle à toute sa famille à l'occasion des fêtes de Noël 2023....

Elle a donc vécu cette aventure exceptionnelle entourée de sa famille, ses amis proches et ses collègues ce jeudi 20 juin sur 200 m de la via Rhôna, chemin de l'Epervière le long du Rhône.

Les porteuses et porteurs se sont relayés de 18H jusqu'en début de soirée attirant une foule nombreuse.

C'est Anne Sophie PIC, cheffe étoilée de Valence qui a allumé le chaudron vers 19h30 en prenant le temps d'échanger avec chacune et chacun en toute simplicité.

Nelly redescend doucement de son « nuage » sur lequel elle a ressenti des émotions fortes et inoubliables.

Nous sommes tous fiers d'elle et tenons à la féliciter vivement ainsi que son amie Clémence qui a été à l'initiative de ce projet.

Encore mille BRAVOS !!!!



Championnat Mondial saut artistique acrobatique

3 cheyssinoises au championnat du monde à Prague

En ce mois de novembre, 3 jeunes cheyssinoises, Andréa, Flavie et Naomi ont pu s'envoler avec les filles du Broadway Rock Samauritain, les « POP ROCK LEGENDS », participer au championnat du monde de rock artistique à Prague en République Tchèque.

Cette jeune formation de danse synchronisée n'a que deux années d'existence mais a été retenue par la Fédération Française De Danse pour concourir au championnat du monde à Prague grâce à leur troisième place au dernier championnat de France 2024.

C'est avec beaucoup de motivation et de détermination qu'elles ont dû s'entraîner depuis le mois de juillet, à savoir 4 entraînements par semaine, pour mettre en place une nouvelle chorégraphie.

Ce travail a été récompensé par une magnifique 8^{ème} place finissant juste derrière les équipes hongroises et tchèques.

Cela fait plus de 20 ans qu'une formation française n'avait pas atteint ce niveau !!!

Prochain objectif pour cette formation ; les championnats de France qui se dérouleront à Saint Maurice l'Exil les 7 et 8 juin en vue d'une prochaine qualification, pour le championnat du monde, qui se déroulera cette année en France à Montélimar, en novembre 2025.





Informations pratiques

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Les horaires d'ouverture de la mairie sont les suivants :

Lundi : 16H – 19H

Mardi : 16H – 18H

Mercredi : 9H30 – 11H30

Jeudi : 16H – 19H

Vendredi : 9H30 – 11H30

Permanences de Monsieur le Maire sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie : **04 74 84 92 07**

Ou mairie.cheyssieu@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les informations sur cheyssieu.fr



LOCATION DE LA SALLE D'ANIMATION

La salle d'animation est mise à disposition gratuitement pour les associations locales. Les réservations sont accordées uniquement aux personnes domiciliées sur la commune.

Montants fixés :

200€ du 1er mai au 31 octobre

300 € du 1er novembre au 30 avril

Pièces à fournir obligatoirement :

Justificatif de domicile

Attestation de responsabilité civile

Copie signée du contrat de location

Chèque de caution de 400 € + chèque du montant de la location



DECHETTERIE

Pour les habitants de Cheyssieu, les plus proches déchèteries sont :

Ville-sous-Anjou (Grange Neuve)

Horaires d'ouverture :

.Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h

.Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

.Mardi, jeudi, dimanche et jours fériés : fermé

Saint-Clair-du-Rhône (Varambon)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

IMPORTANT : se munir d'un justificatif de domicile de moins de 1 an pour l'accès à la déchèterie.

Ces horaires sont valables toute l'année.

Les déchets sauvages sont inesthétiques et dangereux pour l'environnement et pour les animaux sauvages. Une bouteille peut se transformer en piège mortel pour un insecte ou un petit animal.

Sous l'action de la pluie, une partie de ces déchets se retrouve transportée dans les rivières puis la mer...80% des plastiques en mer proviennent des terres.

Il est interdit de se débarrasser de ses déchets sur la voie publique ou dans la nature. La sanction encourue va jusqu'à 1500 € d'amende avec confiscation du véhicule.

BENNES A VERRE:

2 bacs permettent le tri du verre, route de la Varèze ; N'y déposer que des bouteilles ou bocaux sans bouchon.

Les autres verres doivent être apportés en déchèterie dans la benne de «tout venant».

COLLECTE SPECIFIQUES DECHETERIES :

AMIANTE :

Une campagne exceptionnelle de collecte d'amiante-ciment gratuite a lieu à la déchèterie de Sablons en octobre **SUR INSCRIPTION PREALABLE.**

Elle est limitée à 1 seul dépôt par foyer, soit 15 plaques d'amiante au maximum.

S'inscrire auprès de la communauté de Communes (9 rue du 19 mars 1962 -

38556 Saint Maurice l'Exil) pour obtenir une autorisation de dépôt ainsi qu'un

big-bag., pour les entreposer.

Il est conseillé d'appeler le service environnement avant de se déplacer pour l'inscription au 04 74 29 31 15.

RADIOGRAPHIES ARGENTIQUES ET PNEUS VEHICULES LEGRS (sans jantes) :

Campagne de collectes gratuite en novembre à la déchèterie de Saint Clair du Rhône à Varambon.



COLLECTE DES DECHETS

BAC JAUNE	BAC VERT
Lundi 06 janvier	Jeudi 02 janvier
Lundi 20 janvier	Jeudi 16 janvier
Lundi 03 février	Jeudi 30 janvier
Lundi 17 février.	Jeudi 13 février
Lundi 03 mars	Jeudi 27 février
Lundi 17 mars	Jeudi 13 mars
Lundi 31 mars	Jeudi 27 mars
Lundi 14 avril	Jeudi 10 avril
Lundi 28 avril	Jeudi 27 avril
Lundi 12 mai	Jeudi 08 mai
Lundi 26 mai	Jeudi 22 mai
Lundi 09 juin	Jeudi 05 juin
Lundi 23 juin	Jeudi 19 juin
Lundi 07 juillet Lundi 21 juillet Lundi 04 août	Tous les jeudis sur juillet et août

Centre médico-social de Roussillon :

190 Rue du Docteur Cayot
38 150 Roussillon
04-74-11-20-50

Restaurants du Cœur de l'Isère

7 Impasse Jack Ralite
38 550 Saint-Maurice l'Exil
04-74-29-77-45

Secours Populaire Français Centre de Roussillon :

6 Rue Henri Barbusse
38 150 Roussillon
04-74-86-66-25

Secours Catholique :

38 150 Roussillon
07-58-53-72-85

Mission Locale Isère Rhodanienne

88 Avenue Gabriel Péri
38 150 Roussillon
04-74-86-48-61

France Travail :

8 Rue Anatole France
38 150 Roussillon

France Victime A.PRESS : 07-74-53-58-13

43 Rue Victor Hugo 38 200 Vienne

Libre expression

L'Opposition municipale : « Liste « Cheyssieu autrement » »

En cette fin d'année, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2025. Que celle-ci vous apporte santé, bonheur et réussite, qu'elle soit marquée par des projets dynamisants et porteurs pour notre village.

L'équipe «Cheyssieu c'est vous» reste pleinement engagée à vos côtés. Malgré les difficultés pour nous faire entendre, pour VOUS faire entendre auprès de la majorité municipale, nous poursuivons notre mission : représenter vos idées, proposer des alternatives et répondre aux priorités de notre commune. Monsieur le Sous-Préfet, garant du respect démocratique de notre rôle d'opposition, ne s'y est d'ailleurs pas trompé en affirmant son soutien, et nous l'en remercions.

Nous vous remercions sincèrement pour vos encouragements et l'intérêt porté à notre Gazette et à notre site clic-a-cheyssieu.fr. Ces outils sont essentiels pour partager nos actions et rester à votre écoute. Ensemble, continuons à œuvrer pour un avenir dynamique à Cheyssieu.

Majorité municipale

Cette année 2024 aura été marquée par l'accomplissement de l'un des projets phares porté par la majorité municipale, à savoir l'inauguration du Bâtiment Multi-Accueil au cœur de notre village.

Ce nouvel équipement communal polyvalent et d'un nouveau genre associe locaux destinés à des professionnels libéraux, un local associatif mais également un espace de coworking ou encore 5 logements communaux et renforce l'attractivité de la Commune, et dont le succès peut se mesurer à l'aune des nombreuses demandes adressées en mairie aux fins de pouvoir bénéficier de logements.

L'attribution de ces logements s'est faite au regard de critères totalement objectifs, et visant principalement à favoriser les personnes travaillant, habitant ou ayant un enfant scolarisé sur la Commune tout en prenant nécessairement en compte leur solvabilité.

Afin de renforcer encore la transparence quant à l'attribution future de ces logements à de nouveaux occupants, le Conseil Municipal a créée en novembre 2024 une Commission Logement associant élus de la majorité et de l'opposition.

On ne pourra que regretter les polémiques stériles de l'opposition municipale ayant émaillé l'année 2024 et ce notamment sur le bâtiment multi-accueil ou encore celles revenant sur la campagne électorale de 2020, et ce plus de cinq ans après...

A cet égard, et si les préoccupations des Cheyssinois et Cheyssinoises semblent bien éloignées de telles récriminations partisans, il est nécessaire de rappeler la liste « CHEYSSIEU Autrement » avait ainsi jugé pertinent de contester le résultat des élections, avec toutefois comme conséquence d'être déboutée de l'intégralité de ses demandes par le juge électoral.

Une telle démarche est toutefois à l'image des élus concernés, qui se manifestent essentiellement au quotidien par une opposition de principe systématique, tendant vers l'obstruction, et par moment agressive, ainsi qu'en témoignent notamment les propos outrageants tenus en conseil municipal en février dernier à l'endroit du groupe majoritaire.

L'ensemble de l'équipe majoritaire forme donc le vœu que cette année 2025 soit placée sous le signe de l'efficacité de l'action communale mais aussi de la sérénité et du respect mutuel qui doivent guider les légitimes débats au sein du Conseil Municipal.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite à l'ensemble des Cheyssinois et Cheyssinoises.

Calendrier des manifestations 2025

JANVIER-FEVRIER

Date	Association	Manifestation
Sam 11 Jan	ASC	Soirée sponsors
Jeudi 16 Jan	Municipalité	Vœux du maire
Mardi 21 Jan Mer 22 Jan	Centre social OVIV	Ludothèque
Dim 26 Jan	ACCA Diane de Louze	Matinée boudin
Dim 2 Fév	ASC	Matinée vétérans
Sam 15 Fév	AKOF TOGO	Soirée théâtre
Jeu 20 Fév	Sou des écoles	Carnaval

MARS-AVRIL

Date	Association	Manifestation
Dim 2 Mars	ASC	Matinée
Dim 14 Mars	AKOF TOGO	Café théâtre
Dim 16 Mars	Sou des écoles	Loto à Auberives
Mer 19 Mars	Municipalité	Commémoration
Sam 22 Mars	ABAC	Qualificatif championnat de France
Mar 25 Mer 26 Mars	Centre social OVIV	Ludothèque
Sam 29 Mars	ASC	Tournoi Fifa
Du 1 Avril au 6 Avril	Centre social OVIV	Semaine de l'environnement
Ven 4 Avril	ABAC	Cassoulet à emporter à Assieu
Dim 6 Avril	FIT VAREZE	Matinée paella
Dim 6 Avril	Membres ASSE	LOTO St Alban du Rhône
Sam 12 Avril	Sou des écoles	Chasse aux œufs
Mer 23 Avril	ABAC	Concours sociétaire JC Bernard à ASSIEU
Dim 27 Avril	ACCA Diane de Louze	Brocante
Du Lun 28 Avril au 1 Mai	ASC	Stage de foot

NOVEMBRE-DECEMBRE

Date	Association	Manifestation
Dim 2 Nov	ASC	Matinée
Lun 11 Nov	Municipalité	Défilé
Lun 11 Nov	Membres ASSE	Matinée moules frites
Lun 8 Décembre	Municipalité et associations	Illuminations
Mer 17 Décembre	ASC	Goûter de Noël

MAI-JUIN

Date	Association	Manifestation
Jeudi 8 Mai	Municipalité	Défilé
Dim 11 Mai	Isère contre le cancer	Marche de l'espoir à St Prim
Mer 14 Mai	ABAC	Challenge G. Goubet
Ven 16 Mai	OVIV	Assemblée générale
Dim 18 Mai	AKOF TOGO	Marché artisanal
Sam 24 Mai	Sou des écoles	Petit marché
Mar 3 et mer 4 Juin	Centre social OVIV	Ludothèque
Mer 4 Juin	ABAC	Challenge St Martel à Assieu
Ven 13 juin	ASC	Tournoi entreprises en nocturne
Ven 20 juin	Membres supporters ASSE	Assemblée générale
Sam 21 juin	Sou des écoles	Kermesse
Ven 27 juin	ASC	Assemblée générale
Sam 28 et dim 29 juin	ACCA Diane de Louze	Bal Trap

AOUT

Date	Association	Manifestation
Sam 23 Août	ABAC	Triple Mixte à Assieu

SEPTEMBRE-OCTOBRE

Date	Association	Manifestation
Mer 3 Sept	ABAC	Challenge Groleat Defait à Cheyssieu
Sam 6 Sept	ASC	Concours de pétanque
Sam 25 Oct	ASC	Tournoi jeux vidéo